



FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT

## **BENIN**

# **PROJET D'APPUI A LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES ET A L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES**

## **RAPPORT D'EVALUATION**

### Equipe d'évaluation

Chef d'équipe:

M. Mohamed Ben Ismail BOUABDALLI, Economiste principal, OSGE.2

Membres de l'Équipe:

M. K. HOMAWOO, Assistant des opérations

M. Isselmou OULD KHATTRY, Consultant

Chef de Division Secteur: Mme Marlène KANGA, OSGE.2

Directeur Secteur: M. Gabriel NEGATU, OSGE

Directeur Régional: M. Janvier Kpourou LITSE, ORWA.

### Pairs Évaluateurs

M. BAKOUP Ferdinand, Economiste en chef, ORWA

M. BA Abou Amadou, Economiste, ORNB

M. DIARRA Emmanuel, Economiste financier, OSGE

M. Fabrice Alain EKPO, Economiste-pays Supérieur, ORWA

M. HOUENINVO, Toussaint, Economiste, OSGE

M. COULIBALY Abdoulaye, Expert en gouvernance, OSGE

*Juin 2010*

## Table des matières

Equivalences monétaires.....	i
Sigles et Abréviations .....	ii
Fiche de projet.....	iii
Résumé analytique .....	iv
Cadre logique .....	v
Calendrier d'exécution du projet.....	ix
<b>I. ORIENTATION STRATEGIQUE ET JUSTIFICATION.....</b>	<b>1</b>
1.1 Liens du projet avec la stratégie et les objectifs pays .....	1
1.2 Justification de l'intervention de la Banque.....	2
<b>II. OBJECTIFS ET DESCRIPTION DU PROJET .....</b>	<b>6</b>
2.1 Objectifs du projet.....	6
2.2 Composantes du projet.....	6
2.3 Solutions techniques retenues et alternatives étudiées.....	7
2.4 Type de projet .....	8
2.5 Coût du projet et dispositifs de financement.....	8
2.6 Zone et bénéficiaires visés par le projet.....	11
2.7 Approche participative pour l'identification la conception et la mise en œuvre du projet	11
2.8 Prise en considération de l'expérience du Groupe de la Banque et des leçons tirées dans la conception du projet.....	12
2.9 Principaux indicateurs de performance .....	13
<b>III. FAISABILITE DU PROJET .....</b>	<b>13</b>
3.1 Faisabilité technique.....	13
3.2 Impact environnemental et social .....	13
<b>IV. EXECUTION.....</b>	<b>14</b>
4.1 Dispositions en matière d'exécution .....	14
4.2 Suivi .....	14
4.3 Gouvernance .....	15
4.4 Soutenabilité.....	15
4.5 Gestion des risques.....	16
4.6 Développement des connaissances .....	17
<b>V – CADRE JURIDIQUE .....</b>	<b>17</b>
5.1 Instruments juridiques .....	17
5.2 Conditions associées à l'intervention de la Banque.....	17
5.3 Conformité avec les politiques de la Banque.....	18
<b>VI – RECOMMANDATION.....</b>	<b>18</b>
APPENDICE I. INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES COMPARATIFS DU PAYS	1
APPENDICE II. INDICATEURS DE PERFORMANCES DES FINANCES PUBLIQUES SELON LA METHODOLOGIE PEFA 2007	1
APPENDICE III. TABLEAU DU PORTEFEUILLE DE LA BAD DANS LE PAYS	1
APPENDICE IV. PRINCIPAUX PROJETS CONNEXES FINANCÉS PAR LA BANQUE ET D'AUTRES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT DU PAYS	1
APPENDICE V. CARTE DE LA ZONE DU PROJET	1
APPENDICE VI. INDICATEURS CLÉS DE GOUVERNANCE	1
APPENDICE VII. COÛT DU PROJET	5

## **Equivalences Monétaires**

*Mai 2010*

Unité de Compte	=	746,387 Francs CFA
Euro	=	655 Francs CFA
Dollar des Etats-Unis	=	493, 930 Francs CFA

### **ANNEE FISCALE**

1er janvier au 31 décembre

### **POIDS ET MESURES**

1 tonne	=	2204 pounds (lbs)
1 kilogramme (kg)	=	2.200 lbs
1 mètre (m)	=	3.28 feet (ft)
1 millimètre (mm)	=	0.03937 inch (“)
1 kilomètre (km)	=	0.62 mile
1 hectare (ha)	=	2.47 acres

## Sigles et Abréviations

ABC	: Appui budgétaire conjoint à la réduction de la pauvreté
CaR-GBAR	: Cadre de réforme de la gestion budgétaire axée sur les résultats
CDMT	: Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CNRMP	: Commission Nationale de Régulation des Marchés Publics (CNRMP)
CNUCED	: Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
CODE	: Comité des opérations et pour l'efficacité du développement
CPI	: Conseil Présidentiel de l'Investissement
CPI	: Centre de Promotion des Investissements
CPMP	: Cellule de Passation des Marchés Publics
CSPEF	: Cellule de Suivi des Programmes Economiques et Financier
DGDDI	: Direction Générale des Douanes et Droits indirects
DGID	: Direction Générale des Impôts et des Domaines
DNMP	: Direction Nationale des Marchés Publics
DSCR	: Document de Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
DSPAR	: Document de Stratégie Pays Axée sur les Résultats
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EUR	: Euro
FEC	: Facilité élargie de crédit
FMI	: Fonds Monétaire International
Gdb	: Gouvernement du Bénin
GFP	: Gestion des Finances Publiques
IDE	: Investissements Directs Etrangers
IGF	: Inspection Générale des Finances
IFU	: Identifiant Fiscal Unique
MCA	: Millenium Challenge Account
MEF	: Ministère de l'Economie et des Finances
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
OSD	: Orientations Stratégiques de Développement
PAAGFP	: Plan d'Action pour l'Amélioration de la Gestion des Finances Publiques
PAGFPACAF	: Projet d'Appui à la Gestion des Finances Publiques et à l'Amélioration du Climat des Affaires
PAP	: Programme d'Actions Prioritaires
PAR	: Projets à Risques
PARE	: Programme d'Appui aux Réformes Economiques
PAS	: Programme d'Ajustement Structurel
PASCRP	: Programme d'Appui à la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
PASRP	: Programme d'Appui à la Stratégie de Réduction de la Pauvreté
PEFA	: Public Expenditure and Financial Accountability (Dépenses Publiques et Responsabilité Financière)
PLR	: Projet de loi de Règlement
PPBS	: Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi évaluation
PROCCI	: Projet de Compétitivité et de Croissance Intégrée (PROCCI)
SBEE	: Société béninoise d'énergie électrique
SCR	: Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
SIGMAP	: Système Informatisé de Gestion des Marchés Publics
SRP	: Stratégie de Réduction de la Pauvreté
SYDONIA	: Système Douanier Automatisé
UC	: Unité de Compte
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UGR/FP	: Unité de Gestion de la Réforme des Finances Publiques
USD	: Dollar des Etats-Unis

## Fiche de projet

### Fiche du client

---

**Emprunteur et donataire** : République du Bénin

**Organe d'exécution** : L'Unité de Gestion de la Réforme des Finances Publiques (UGR), au sein du Ministère de l'Economie et des Finances

### Plan de Financement

	Source	Millions d'UC			% du total
		Devises	M.L.	Total	
	FAD	6,78	2,58	9,36	84,25%
	Don	3,62	1,38	5,00	45,00%
	Prêt	3,16	1,20	4,36	39,25%
	Gouvernement	0,00	1,75	1,75	15,75%
<b>Total coût projet</b>		<b>6,78</b>	<b>4,33</b>	<b>11,11</b>	<b>100,00%</b>

### Informations financières sur le prêt FAD

---

Monnaie du prêt : Unité de Compte

Délai de remboursement : 50 ans

Période de grâce : 10 ans

### Durée – Etapes principales

---

- Approbation de la note conceptuelle	5 mai 2010
- Approbation du Projet	13 septembre 2010
- Entrée en vigueur	Mars 2011
- Achèvement	31 décembre 2014
- Dernier décaissement	31 décembre 2015

## Résumé analytique

L'ambition de construire au Bénin une économie émergente dans la sous-région a conduit le Gouvernement à adopter en 2006 les Orientations Stratégiques de Développement (OSD) pour la période 2006-2011. La première étape de ces Orientations consiste en (i) la construction d'une administration publique de développement ; (ii) l'amélioration de la qualité de la gouvernance ; et (iii) la promotion de l'initiative privée. C'est dans ce contexte que le Gouvernement du Bénin a identifié l'amélioration de la gestion des finances publiques et du climat des affaires parmi les grandes priorités de ses Stratégies de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP 2007-2009 et SCRP 2011-2015 en cours d'élaboration). En effet, ces priorités s'inscrivent notamment dans le cadre de l'objectif global des OSD qui vise à relever les défis de la compétitivité de l'économie et de la promotion de la bonne gouvernance en vue de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ainsi, dans le but de l'aider à réaliser cet objectif, le Gouvernement béninois a sollicité l'assistance de la Banque pour le financement de ce projet. La requête de financement a été introduite auprès de la Banque en octobre 2009 et la mission d'évaluation s'est rendue à Cotonou du 9 au 21 mai 2010.

**Bénéficiaires :** Les bénéficiaires directs du projet sont la Commission nationale de régulation des marchés publics (CNRMP), la Direction nationale des marchés publics (DNMP), les Cellules de passation des marchés publics (CPMP), la Chambre des Comptes, le Conseil Présidentiel de l'Investissement (CPI), le Centre de Promotion des Investissements (CPI), la Direction Générale des Impôts et des Domaines, la Direction Générale des Douanes, les différentes directions du Ministère de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale. Les bénéficiaires ultimes seront la population béninoise, et plus particulièrement les couches les plus pauvres. En effet, le projet se traduira par une plus grande efficacité, transparence, équité et efficience dans la gestion des ressources publiques orientées essentiellement vers les secteurs prioritaires de la SCR, à savoir l'agriculture, la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement. En outre, l'amélioration du climat des affaires, grâce à l'assouplissement des procédures et la réduction des coûts de création des entreprises, à la facilitation du commerce frontalier, à la lutte contre la corruption et à la mise en œuvre de la fiscalité de développement, profitera aux opérateurs économiques (y compris les femmes chefs d'entreprise) qui seront de plus en plus incités à investir dans les activités créatrices de richesses et d'emplois.

**Avantages comparatifs :** Forte d'une expérience éprouvée dans des opérations similaires et de sa collaboration fructueuse avec la Banque mondiale, l'Union européenne et d'autres partenaires bilatéraux tels que les Pays-Bas et le Royaume du Danemark, la Banque a développé des avantages comparatifs certains en matière de renforcement des capacités institutionnelles au Bénin, notamment dans les domaines de la gouvernance économique et financière. Les composantes du projet ont été conçues de manière à ce qu'elles puissent permettre la consolidation des acquis des précédents programmes et le renforcement de la synergie avec les interventions des autres partenaires au développement.

**Développement institutionnel et accumulation du savoir :** Le projet, ciblant les actions de renforcement de l'efficacité des systèmes de gestion des finances publiques, d'amélioration du climat des affaires et de la qualité du portefeuille, aura un impact positif sur les capacités des administrations publiques concernées. En effet, le projet contribuera à l'émergence de bonnes pratiques en matière de gestion des finances publiques, notamment en matière de contrôle a posteriori, de lutte contre la corruption et la fraude, et de promotion du secteur privé. Ces bonnes pratiques seront disséminées au sein de l'administration à travers des séminaires de formation et des voyages d'études pour s'imprégner des expériences acquises par quelques pays de la sous-région dans les domaines d'appuis couverts par le projet. Les capacités institutionnelles et les performances des administrations publiques concernées seront ainsi renforcées par le projet. Enfin, la conception du projet a pris en compte les besoins de ces administrations en matière des technologies de l'information pour renforcer la transparence et l'efficacité de leurs activités respectives.

**BENIN**  
**PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES ET DU CLIMAT DES AFFAIRES**  
**Cadre logique**

Hiérarchie des objectifs	Résultats escomptés	Portée	Indicateurs de performance	Cibles indicatives échéanciers	Hypothèses Risques
<p><b>1. But sectoriel</b></p> <p>Améliorer la capacité des institutions de programmation des investissements publics d'exécution et de contrôle des dépenses publiques et du dispositif d'appui au secteur privé.</p>	<p><b>Impact</b></p> <p>Les performances des organes de passation des marchés publics, du contrôle externe et des acteurs de la chaîne de programmation des investissements publics ainsi que ceux du secteur privé sont améliorées.</p>	<p><b>Bénéficiaires</b></p> <p>Population du Bénin Administration publique et acteurs du secteur privé</p>	<p><b>Indicateurs d'impact</b></p> <p>Taux de consommation des crédits budgétaires destinés aux secteurs prioritaires</p> <p>Production des lois de règlement</p> <p>Taux d'investissement privé</p> <p><b>Source : Rapport de revue annuelle de la SCRP</b></p> <p>Classement du Bénin dans le rapport « Doing Business »</p> <p><b>Source : Rapport « Doing Business »</b></p>	<p><b>Progrès attendu à long terme</b></p> <p>Taux passe de 45% en 2009 en moyenne à plus de 80 % en 2013</p> <p>Production des lois de règlement dans les délais réglementaires à partir de 2012</p> <p>Augmentation du taux d'investissement privé de 13,6% en 2009 à plus de 15% en moyenne sur la période 2011-2013.</p> <p><b>Source : Rapport de revue annuelle de la SCRP</b></p> <p>Le Bénin passe de la 172<sup>ème</sup> place en 2010 à un rang inférieur à partir de 2012.</p> <p><b>Source : Rapport Doing Business 2012</b></p>	<p><b>Hypothèses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagement du gouvernement dans la poursuite des réformes structurelles et institutionnelles</li> <li>- Appui maintenu des PTF</li> <li>- Mise en vigueur du nouveau Code des Marchés Publics</li> <li>- Amélioration de l'environnement légal, juridique et réglementaire ;</li> <li>- Amélioration de la facilitation du commerce ;</li> <li>- Renforcement du dispositif d'appui au secteur privé.</li> </ul> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dégradation de la situation macroéconomique ;</li> <li>- Défaillance dans la mobilisation à temps de la contrepartie nationale annuelle</li> <li>- Glissement dans la mise en œuvre du plan d'amélioration de la Gestion des Finances publiques et du Programme d'amélioration du climat des affaires</li> <li>- Relâchement dans l'engagement politique du Gouvernement à l'égard de la poursuite des réformes des finances publiques et d'amélioration du climat des affaires</li> </ul> <p><b>Mitigation</b></p> <p>Le risque lié à la défaillance dans la mobilisation de la contrepartie nationale est atténué compte tenu de l'engagement du Gouvernement à accélérer les réformes de la gestion des finances publiques pour limiter court terme, les effets négatifs de la crise économique mondiale à ainsi que de sa détermination de rehausser et de pérenniser la croissance à moyen terme</p>

Hiérarchie des objectifs	Résultats escomptés	Portée	Indicateurs de performance	Cibles indicatives échéanciers	Hypothèses Risques
					Les besoins du pays en appuis budgétaires pour soutenir la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté exhortent le Gouvernement à poursuivre la mise en œuvre des réformes des finances publiques et d'amélioration du climat des affaires
<p><b>2. Finalité du projet</b></p> <p>2.1 Améliorer la gestion des finances publiques</p> <p>2.2 Améliorer le climat des affaires</p>	<p><b>Résultats à moyen terme</b></p> <p>2.1.1 Le système de contrôle externe des finances publiques est amélioré.</p> <p>2.1.2 La gestion de la passation des marchés est améliorée</p> <p>2.1.3 La qualité du portefeuille de la Banque au Bénin est améliorée</p> <p>2.2.1 Délais et coûts de création des entreprises réduits</p> <p>2.2.2 Fiscalité de développement mise en œuvre</p>	<p><b>Bénéficiaires</b></p> <p>Ministère de l'Economie et des Finances La Chambre des Comptes,</p> <p>Opérateurs économiques, Population béninoise.</p> <p>Administration, agences d'exécution des projets, population béninoise.</p> <p>Opérateurs économiques, Administration publiques ; Population béninoise</p>	<p><b>Indicateurs de résultats</b></p> <p>Indicateurs PEFA (IP-26 ; IP-27 ; IP-28) : (i) étendue, nature et suivi de la vérification externe ; (ii) examen de la loi de finances annuelle par le pouvoir législatif ; (iii) examen des rapports de vérification externe par le pouvoir législatif ;</p> <p><b>Source : Rapports PEFA</b></p> <p>2.1.2.1 Délai de passation des marchés publics sur financement du budget national (en jours)</p> <p><b>Source : Rapport d'exécution de la SCRP</b></p> <p>2.1.3.1 Taux d'exécution des dépenses d'investissement public et des projets financés par la Banque</p> <p>2.1.3.2 Délai de signature des contrats financés par la Banque</p> <p><b>Source : Rapport d'exécution de la SCRP</b></p> <p>2.2.1.1 Délai requis pour la création d'une société</p> <p>2.2.2.1 Nombre de procédures de paiement des impôts</p> <p>2.2.2.2 Taux moyen d'imposition des</p>	<p><b>Progrès attendu à long terme</b></p> <p>La note D de l'IP 26 en 2007 passe à C en 2011</p> <p>La note C+ de l'IP 27 en 2007 passe à B en 2011.</p> <p>La note D de l'IP 28 en 2007 passe à C en 2011</p> <p><b>Source : Rapports PEFA</b></p> <p>Délai passe de 210 jours en moyenne en 2009 à 65 jours à partir de 2011.</p> <p><b>Source : Rapport d'exécution de la SCRP</b></p> <p>Taux d'exécution des dépenses d'investissement passe de 40% en 2009 à 70% à partir de 2012.</p> <p>Délai réduit de trois mois en 2010 à 1 mois en 2011.</p> <p><b>Source : Rapport d'exécution de la SCRP</b></p> <p>Temps requis pour la création des sociétés réduit de 31 jours en 2009 à moins de 25 jours en 2011.</p> <p>Le nombre des procédures passe de 53 en 2010 à moins de 20 procédures en 2012.</p> <p>Taux moyen d'imposition passe de 73% en 2010 à 66% à partir de 2011</p>	<p><b>Hypothèses et risques</b></p> <p><b>Hypothèses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Volonté croissante du Gouvernement de diversification de l'économie</li> <li>- Appropriation du projet par les structures bénéficiaires</li> <li>- Appui maintenu des PTF</li> </ul> <p><b>Risques</b></p> <p>Glissement dans la mise en œuvre du plan d'amélioration de la Gestion des Finances publiques et du Programme d'amélioration du climat des affaires</p> <p><b>Mitigation</b></p> <p>L'Unité d'exécution du projet sera dotée de tous les moyens humains et matériels pour éviter des dérapages dans la mise en œuvre du projet.</p> <p>Le comité technique de suivi de la mise en œuvre du Plan d'action des finances publiques constitué des PTF veillera au respect du calendrier de réalisation de toutes les composantes du plan d'actions</p> <p>Le comité de Pilotage et le Comité Exécutif ont été créés par décret n° 2009-181 du 07 mai 2009 pour veiller au suivi de la mise en œuvre du programme d'amélioration du climat des affaires..</p>

Hiérarchie des objectifs	Résultats escomptés	Portée	Indicateurs de performance	Cibles indicatives échéanciers	Hypothèses Risques
	2.2.3 Gestion de l'administration des Douanes modernisée	Idem	sociétés <b>Source : Rapport « Doing Business »</b>  2.2.2.3 Niveau des recettes fiscales  <b>Source : Rapport d'exécution de la SCRP</b>  2.2.3.1 Délai de dédouanement des marchandises  <b>Source : Rapport Doing business de la Banque mondiale</b>  2.2.3.2 Niveau des recettes douanières  <b>Source : Rapport d'exécution de la SCRP</b>	<b>Source : Rapport « Doing Business »</b>  Accroissement des recettes fiscales en 2011, 2012, 2013 et 2014 par rapport au niveau de 2009 qui est de 18,5% du PIB.  <b>Source : Rapport d'exécution de la SCRP</b>  Délai de dédouanement des marchandises réduit de 60 jours en 2009 à moins de 30 jours à partir de 2011.  <b>Source : Rapport Doing business de la Banque mondiale</b>  Accroissement des recettes douanières en 2011, 2012, 2013 et 2014 par rapport au niveau de 2009 qui est de 4% du PIB  <b>Source : Rapport d'exécution de la SCRP</b>	
<b>3. Ressources et activités</b>  <b>Composante I.</b> <b>1.1 Renforcement de la gestion des finances publiques</b>  - Assistance Technique et formations - Equipements informatiques	<b>Produits</b>  - La gestion des marchés publics est informatisée  - Capacités des cadres nationaux renforcées à l'utilisation du SIGMAP et au suivi-évaluation, au contrôle, au système de passation des marchés publics et en informatique  - Vérificateurs de la Chambre des Comptes formés aux techniques de vérification  - Chambre des Comptes informatisée	<b>Bénéficiaires</b>  Les acteurs de passation des marchés, la Chambre des Comptes	<b>Indicateurs de produits</b>  - SIGMAP mis en place  - Programme de formation élaboré  - Equipements informatiques Livrés	<b>Progrès anticipés à court terme</b>  SIGMAP installé et opérationnel au premier semestre 2011  Formation d'au moins 10 personnes y compris des femmes en 2011  Formation d'au moins 10 vérificateurs en 2011	<b>Hypothèse</b>  Agence d'exécution du projet dotée de tous les moyens humains et financier  Délais de passation des marchés réduits  Efficacité des mécanismes de suivi-évaluation  <b>Risques</b>  Instabilité des cadres de l'Agence d'exécution du projet  Délais trop longs dans la passation des

Hiérarchie des objectifs	Résultats escomptés	Portée	Indicateurs de performance	Cibles indicatives échéanciers	Hypothèses Risques
<p><b>Composante II</b>  <b>Amélioration du climat des affaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistance technique pour préparation et suivi de la mise en œuvre du programme d'amélioration du climat des affaires</li> <li>-Appui technique et expertise en Partenariat Public-Privé</li> <li>- Etudes pour préparation projets d'investissement privés</li> <li>- Equipements informatiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacités des acteurs de la chaîne Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi/Evaluation (PPBS) est renforcée grâce à l'informatisation et aux formations prodiguées</li> </ul> <p>Stratégie de développement fiscal adoptée Programme d'amélioration du climat des affaires adopté</p> <p>Cadre institutionnel de Partenariat Public-Privé produit</p> <p>Etudes de faisabilité des projets d'investissements privés produits</p> <p>Révision et diffusion de la politique nationale des investissements privés</p> <p>Procédures de dédouanement et d'enlèvement des marchandises informatisées</p> <p><b>Source : Rapports de supervision et de l'exécution des composantes du projet</b></p>	<p>Acteurs de la chaîne PPBS</p> <p>Direction Générale des Impôt, Direction Générale des Douanes Direction des Investissement privés Centre de Promotion des Investissements Conseil Présidentiel pour les investissements</p>	<p>Equipements informatiques livrés</p> <p>Formations prodiguées</p> <p>Système intégré de gestion des impôts et taxe</p> <p>Plan d'action pour l'amélioration du climat des affaires élaboré et mis en œuvre.</p> <p>Cadre institutionnel de Partenariat Public-Privé</p> <p>Nombre d'études de faisabilité produits</p> <p>Politique nationale élaborée et diffusée</p> <p>Système SYDONIA++ déployé au niveau de la Douane pour l'amélioration des délais de dédouanement et d'enlèvement des marchandises</p> <p>Stratégie nationale de répression des fraudes fondée sur les risques</p> <p><b>Source : Rapports de supervision et de l'exécution des composantes du projet</b></p>	<p>Informatisation de la chaîne (PPBS) en 2012</p> <p>Création d'un centre national de formation en matière de (PPBS) en 2014.</p> <p>Système mis en place en 2012.</p> <p>Plan d'actions élaboré en 2010 et mis en œuvre à partir de 2011</p> <p>Cadre institutionnel adopté par le Gouvernement au plus tard en fin 2011</p> <p>Réalisation d'au moins 5 études de faisabilité par an à partir de 2011</p> <p>Politique élaborée et diffusée en 2012</p> <p>Procédures de dédouanement et d'enlèvement des marchandises informatisées au plus tard en 2011</p> <p>Stratégie mise en place au plus tard en 2012</p> <p><b>Source : Rapports de supervision et de l'exécution des composantes du projet</b></p>	<p>marchés</p> <p>Glissement dans la mise en œuvre des programmes d'activités du projet</p> <p><b>Mitigation</b></p> <p>Suivi rigoureux de l'exécution du projet par l'intensification des missions de supervision.</p>
<p><b>Ressources Financières</b></p>	<p><b>FAD : 9,36 millions d'UC</b>  <b>Gouv. : 1,75 millions d'UC</b>  <b>Total : 11,11 millions d'UC</b></p>	<p>Etat béninois</p>	<p>Taux de décaissement</p>	<p>100% à la fin du projet</p>	<p>Accélération des conditions de la mise en vigueur et de décaissement du don et du prêt.</p>





## **RAPPORT ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DU GROUPE DE LA BANQUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT LE PROJET D'APPUI A LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA REPUBLIQUE DU BENIN**

La direction soumet les présents rapport et recommandations concernant une proposition de don de 5,00 millions d'UC et de prêt de 4,36 millions d'UC à la République du Bénin pour le financement du Projet d'Appui à la Gestion des Finances Publiques et à l'Amélioration du Climat des Affaires « PAGFPACAF ».

### **I. ORIENTATION STRATEGIQUE ET JUSTIFICATION**

#### **1.1 Liens du projet avec la stratégie et les objectifs pays**

1.1.1 Le projet est en conformité avec l'objectif global des Orientations Stratégiques pour le Développement (OSD 2006-2011) qui est de relever les défis de la compétitivité de l'économie, d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et de la bonne gouvernance. Pour contribuer à la réalisation de cet objectif, le projet s'inscrit en droite ligne avec la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCRP II 2007-2009), adoptée par le Gouvernement en février 2007, et qui s'articule autour des axes suivants: (i) l'accélération de la croissance ; (ii) le développement des infrastructures; (iii) le renforcement du capital humain ; (iv) la promotion de la bonne gouvernance ; et (v) le développement équilibré et durable de l'espace national. S'alignant, sur les priorités de la SCRP II (2007-2009), la stratégie de la Banque pour le Bénin (DSPAR 2005-2009), approuvée en juin 2005, avait retenu les deux piliers suivants : (i) la diversification de la production et (ii) l'élargissement de l'accès aux services sociaux de base. Ces deux piliers ont été maintenus dans le document de la revue à mi-parcours du DSPAR 2005-2009 (ADF/BD/WP/2008/97), approuvé par les Conseils en novembre 2008, et dans la proposition relative à son extension à 2011 (ADF/BD/WF/2010/39), approuvée le 6 avril 2010 par le Comité des opérations et pour l'efficacité du développement (CODE). En attendant l'adoption de la SCRP III (2010-2014), en cours d'élaboration, et conformément à la proposition d'extension à 2011 du DSPAR 2005-2009, le présent projet entend contribuer à la réalisation des objectifs du pilier I, à savoir la diversification de l'économie béninoise qui selon l'approche de la Banque se fera à travers les trois modes d'interventions suivants:

- (i) l'appui au secteur agricole à travers des projets de diversification de la production animale et végétale ;
- (ii) l'appui au renforcement des infrastructures de transport à travers des projets routiers, afin de désenclaver les zones de production et permettre au Bénin de jouer pleinement son rôle de pays de transit ; et
- (iii) l'appui aux réformes économiques et à la gouvernance, sous forme d'aide budgétaire ou sous forme de projet d'appui institutionnel, en vue d'une meilleure gestion des ressources publiques, indispensable pour la relance de l'économie.

1.1.2 Le présent projet est en concordance avec le troisième mode d'intervention. Il est en complémentarité avec le Programme d'Appui à la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (PASCRII, 2009-2010), approuvé par la Banque en avril 2009, et vise plus particulièrement à renforcer les capacités des structures qui ont la charge de conduire les réformes d'amélioration de la gestion des finances publiques et du climat des affaires telles que prévues dans le cadre de ce programme.

## 1.2 Justification de l'intervention de la Banque

### *Au niveau des finances publiques*

1.2.1 Le Bénin a enregistré des progrès notables en matière de gestion des finances publiques axée sur les résultats. En effet, le Gouvernement le Gouvernement béninois s'est engagé, depuis la fin des années 90, dans une nouvelle approche de gestion des ressources publiques axée sur les résultats. Cette approche qui traduit la vision du Gouvernement du Bénin concernant le nouveau mode de gestion publique retient comme objectif fondamental la mise en place d'un système de gestion des ressources publiques permettant une réduction substantielle de la pauvreté grâce à une plus grande efficacité et une plus grande transparence de la dépense publique. Cette stratégie est conforme au 3ème axe du DSRP et s'articule autour : (i) du renforcement du cadre macroéconomique et de la mise en place d'un système fiscal efficace ; (ii) le renforcement de la gestion des dépenses et de la culture de la gestion axée sur les résultats ; (iii) le renforcement du contrôle et de l'audit (contrôle interne et externe) ; et (iv) l'accélération de la réforme administrative et de l'intensification de la lutte contre la corruption. Par ailleurs, dans le processus de généralisation de l'approche de gestion budgétaire axée sur les résultats, le Gouvernement, conformément aux directives de l'UEMOA, s'est employé à faire des budgets-programme l'instrument unique de préparation et de gestion du budget. C'est ainsi que cette approche a été étendue progressivement à tous les Ministères avec l'adoption de cadres de dépenses à moyen terme (CDMT). Enfin, pour assurer la responsabilité financière et garantir la bonne gouvernance économique et financière, le Gouvernement a engagé des actions de rationalisation et de renforcement des capacités des organes de contrôle des finances publiques et a entrepris, avec l'appui de la BAD, la réforme des marchés publics et le renforcement des institutions de contrôle notamment la Chambre des Comptes de la Cour Suprême dans la perspective de sa transformation en une Cour de Compte selon les bonnes pratiques recommandées par l'UEMOA dans le nouveau cadre juridique des Finances publiques.

1.2.2 Nonobstant ces avancées notables, la gestion des dépenses publiques demeure encore confrontée à des contraintes dans la gestion budgétaire et comptable, le contrôle interne et externe et dans le système de passation des marchés publics dont la modernisation exige du Gouvernement l'élaboration des textes d'application du nouveau code des marchés publics adopté en mars 2009. Le rythme de mise en œuvre de la réforme de la gestion budgétaire axée sur les résultats a été ralenti par la faiblesse des capacités humaines et institutionnelles. Ces faiblesses ont amoindri l'efficacité du contrôle interne et externe et le fonctionnement du système de passation des marchés publics. En termes de résultats, cette réforme n'a pas eu d'impacts significatifs sur les indicateurs relatifs au taux d'exécution du budget, à la rapidité dans la passation des marchés et à l'amélioration de la gestion des projets de développement. En conséquences, ces faiblesses ont affecté les performances de la gestion des finances publiques comme cela a été révélé par l'étude PEFA, réalisée en 2007 (cf. Appendice II). C'est pour remédier à ces insuffisances que le gouvernement a élaboré en mars 2009 un nouveau plan d'actions pour l'amélioration de la gestion des finances publiques (PAAGFP) couvrant la période 2009-2013. Ce plan d'actions inventorie les moyens humains et matériels ainsi que toutes les actions requises pour l'amélioration de la gestion des finances publiques à tous les niveaux du cycle budgétaire. Le présent projet contribuera à la mise en œuvre de ce plan d'actions par le renforcement des capacités des organes de programmation des investissements publics, des régies financières, du contrôle externe et des acteurs de passation des marchés publics. Ceci constitue une priorité du programme de gouvernance économique et financière, telle que retenue par le troisième axe de la SCRP. Cette priorité est partagée par les partenaires au développement qui, dans le cadre de leurs appuis budgétaires, soulignent la nécessité pour le Gouvernement de promouvoir l'obligation de rendre compte et la transparence dans l'utilisation des ressources publiques grâce notamment à : (i) la production dans les délais des rapports sur l'exécution de loi de finances et l'exercice effectif du contrôle juridictionnel des comptes des comptables publics ; et (ii) la création de la Cour des Comptes du Bénin par un texte de loi sans attendre la révision globale de la constitution.

### *Au niveau du climat des affaires*

1.2.3 Depuis le début des années 1990, le Bénin est entré dans une nouvelle ère marquée par la transition de l'économie étatique vers l'économie de marché. L'option de l'économie libérale s'est traduite par l'affirmation du principe du désengagement de l'Etat des secteurs productifs au profit du secteur privé, qui devient le moteur de la croissance économique. Elle a également conduit le Gouvernement du Bénin à engager des réformes profondes dans plusieurs secteurs essentiels de la vie économique, y compris la réforme du cadre légal, réglementaire, et judiciaire, la réorganisation de l'administration publique, et la restructuration du secteur financier et des services et infrastructures de base. En dépit de ces efforts, le Bénin n'a pas enregistré de progrès notables dans l'amélioration du climat des affaires. Selon la CNUCED, le Bénin est au bas de la répartition des Investissements Directs à l'Etranger (IDE) pour l'Afrique. Il se trouve, en outre, dans le groupe de 31 pays recevant moins de 100 millions de dollars d'investissements par an. De même, selon le classement « Doing Business » de la Banque mondiale, le Bénin est resté stable au 172ème rang sur 181 pays sur les deux dernières années 2009-2010. En effet, peu de progrès ont été notés au niveau des principaux indicateurs, comme illustré dans le tableau ci-dessous. Cette contreperformance a conduit le Gouvernement à entreprendre une étude en vue de la formulation d'un programme pour l'amélioration du climat des affaires au Bénin en général et des indicateurs « Doing Business » en particulier. Le but de ce programme est d'aider le pays à relever les défis identifiés dans les domaines de la promotion du secteur privé en agissant sur les facteurs visant à : (i) améliorer l'environnement légal, juridique et réglementaire ; (ii) améliorer le fonctionnement des marchés des facteurs ; (iii) améliorer la facilitation du commerce ; (iv) renforcer le dispositif d'appui au secteur privé ; (v) développer les infrastructures de base ; et améliorer le classement du Bénin dans le rapport « Doing Business ». Le présent projet a été conçu de manière à contribuer au renforcement du dispositif d'appui au secteur privé en vue de permettre aux structures impliquées dans la promotion de l'investissement privé de jouer efficacement leur rôle dans la mise en œuvre des réformes relatives à l'amélioration du cadre réglementaire ainsi qu'à la facilitation du commerce. A travers son appui à la réforme fiscale et au programme d'amélioration du climat des affaires, le projet aidera par ailleurs à la création des niches sectorielles ou géographiques qui contribueront à l'objectif de diversification de l'économie (pilier I du DSP) à travers la promotion de nouvelles filières porteuses pour les exportations et la promotion de l'intégration régionale (Axe I de la SRP).

**Tableau 1.1 : Classement du Bénin selon Doing Business**

Indicateur	Classement du Bénin dans Doing Business		Variation dans le classement 2008-2009
	2009	2010	
Création d'entreprise	151	155	-4
Octroi de permis de construire	132	133	-1
Embauche des travailleurs	138	139	-1
Transfert de propriété	122	126	-4
Obtention de prêts	147	150	-3
Protection des investisseurs	151	154	-3
Paiement des impôts	167	167	0
Commerce transfrontalier	128	130	2
Exécution de contrats	177	177	0
Fermeture d'entreprise	132	133	-1
Classement global	172	172	0

Source : Doing Business en 2010

### *Au niveau de l'amélioration du portefeuille*

1.2.4 A la date du 31 mars 2010, le portefeuille des opérations de la Banque en cours au Bénin comprend 23 opérations qui se décomposent en 20 opérations nationales et 3 opérations multinationales. Le montant total des engagements nets s'élève à 227,98 millions d'UC. Le portefeuille est très diversifié et couvre pratiquement tous les secteurs d'intervention de la Banque. Le taux de décaissement de l'ensemble du portefeuille s'établit à ce jour à 45%. La performance du portefeuille avait été jugée non satisfaisante lors de la revue de portefeuille de 2007. La nouvelle revue, effectuée en 2009, fait état d'une légère amélioration dans le rythme de décaissement des projets et une réduction du nombre des projets à risque (PAR) qui représentent actuellement 47% du portefeuille.

1.2.5 Les leçons qui se sont dégagées de la mise en œuvre des opérations antérieures de la Banque au Bénin ont montré la nécessité pour la Banque de poursuivre les activités de renforcement des capacités non seulement pour consolider les réformes menées par le Gouvernement en vue de l'amélioration de la gestion des finances publiques et du climat des affaires, mais aussi pour rehausser la qualité du portefeuille. Aussi, pour réduire le nombre de PAR et assurer une meilleure qualité du portefeuille, il a été convenu avec les autorités béninoises de renforcer le contrôle et le suivi d'exécution des projets au niveau des Ministères sectoriels et au niveau du Ministère Chargé de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale. Compte tenu du rôle capital que ce Ministère joue dans l'amélioration de la qualité du portefeuille de projets financés par la Banque, le présent projet entend renforcer les structures qui relèvent de la tutelle dudit Ministère et qui ont pour missions de veiller à la mise en œuvre effective des projets financés par la Banque. La prise en compte de cette préoccupation dans le cadre du projet découle d'une part des recommandations du Comité des Opérations ayant examiné la note conceptuelle en mai 2010 ; et, d'autre part, des actions arrêtées dans le plan d'actions pour l'amélioration de la qualité du portefeuille convenu avec le Gouvernement en avril 2010.

### *Complémentarité avec les opérations antérieures et des interventions des autres partenaires au développement*

1.2.6 Les interventions de la Banque dans le domaine des appuis institutionnels au secteur de la Gouvernance et des Réformes Economiques et Financières au cours de la période 1992-2008 ont porté sur les opérations suivantes : i) le Projet d'appui institutionnel à la gestion économique; (ii) le Projet d'appui institutionnel couplé au programme d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté (PASRP I); et (iii) le Projet d'appui aux institutions de contrôle (PAIC).

1.2.7 Le premier projet d'appui institutionnel à la gestion économique approuvé en 1992 et achevé en juin 2002, avait pour objectif d'améliorer l'efficacité de l'action du Gouvernement dans la gestion de l'économie nationale. Le second projet d'appui institutionnel, couplé à un programme d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté (PASRP I) a été approuvé en 2003 et achevé en 2007. Ce projet visait à améliorer le renforcement de la gouvernance dans les domaines de la Gestion Budgétaire axée sur les Résultats, de l'amélioration du cadre fiduciaire ; de la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. La troisième opération d'appui institutionnel est celle relative au projet d'appui aux institutions de contrôle (PAIC), approuvé en juin 2005. Ce projet, qui s'achève en juin 2010, vise à renforcer et à accroître la capacité technique des organes de contrôle dont la mission est de veiller à l'exécution efficace et efficiente des dépenses publiques.

1.2.8 Le présent projet est en complémentarité avec les opérations antérieures, rappelées ci-haut, et plus particulièrement avec le Programme d'Appui à la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (phase III), approuvé par la Banque en avril 2009. Dans ce cadre, il vise à renforcer les structures impliquées dans la conduite de ce programme en vue de permettre : (i) l'accroissement de l'efficacité et de l'efficience dans la gestion des finances publiques et ; (ii) l'édification de bases solides pour une croissance économique durable. En effet, au plan de la gestion des finances publiques, il vise en particulier à accélérer la mise en œuvre des réformes qui portent sur le renforcement du cadre

fiduciaire et sur le dispositif du contrôle externe qui constituent des gages pour le maintien du Bénin dans la catégorie des pays éligibles à l'Appui Budgétaire Général (ABG). En outre, les leçons qui se sont dégagées de la mise en œuvre des opérations antérieures ont montré la nécessité pour la Banque de poursuivre les activités de renforcement des capacités afin d'améliorer la qualité du portefeuille.

### *Coordination des donateurs*

1.2.9 Tous les bailleurs de fonds impliqués dans l'appui budgétaire au Bénin sont engagés dans un processus étroit de coordination entre eux et avec le gouvernement à travers le protocole d'accord relatif aux appuis budgétaires signé le 4 décembre 2007, entre le Gouvernement et le Groupe ABC1. Les questions liées à l'amélioration de la performance des finances publiques et au climat des affaires figurent au premier rang des thèmes inscrits dans ce Protocole. Le présent projet a été préparé en coordination avec tous les partenaires du Groupe ABC de manière à éviter les duplications et à créer des synergies avec leurs interventions respectives dans les domaines qu'il vise à appuyer.

1.2.10 Au plan de la gestion des finances publiques, le projet proposé bénéficiera de synergies importantes avec l'appui des autres partenaires du Groupe ABC. Le Danemark intervient dans le contrôle, notamment, au niveau de la Chambre des Comptes. La France fournit une expertise au Trésor, notamment pour l'application du système informatique ASTER. La GTZ fournit des appuis pour l'amélioration du Cadre de Dépenses à Moyen Terme. Les Pays-Bas soutiennent le budget au niveau déconcentré pour rendre opérationnel le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFIP). Le Canada, Danida, le FMI et le Millénium Challenge Account (MCA) soutiennent la réforme des régies financières.

1.2.11 Pour ce qui concerne le volet Amélioration du Climat des Affaires, les actions envisagées par le projet sont en cohérence avec les appuis de la Banque mondiale à travers le Projet d'Appui au Développement du Secteur Privé et le Projet de Compétitivité et de Croissance Intégrée (PROCCI). Il s'inscrit également dans la logique de la complémentarité avec le soutien de la Commission Européenne, à travers le Programme Intégré de Renforcement des Systèmes Juridique et Judiciaire, le Projet d'Appui au Secteur Privé et le programme Millénium Challenge Account (MCA) qui appuie le Gouvernement pour faciliter l'accès au foncier, aux services financiers, à la justice et aux marchés. Il convient aussi de rappeler que la Commission Européenne en collaboration avec le Royaume du Danemark, conduit actuellement l'étude d'un projet d'appui à la compétitivité et à l'amélioration du Climat des Affaires au Bénin dans le cadre du 10ème FED.

---

<sup>1</sup> Un Protocole d'Accord relatif à l'appui budgétaire a été signé en Décembre 2007 entre le Gouvernement et des Partenaires Techniques et Financiers multilatéraux et bilatéraux qui forment le Groupe d'Appui Budgétaire Conjoint (ABC). Les signataires sont : la Commission Européenne, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, l'Allemagne, le Danemark, la France, les Pays-Bas et la Suisse.

**Tableau 1.2 : Interventions des partenaires dans les domaines couverts par le projet**

Partenaires	Gestion des Finances Publiques	Climat des Affaires
Pays-Bas	X	
Royaume du Danemark	X	X
GTZ	X	
France	X	
Canada	X	
Banque mondiale	X	X
Union Européenne	X	X
Millénium Challenge Account (MCA)	X	X

## II. OBJECTIFS ET DESCRIPTION DU PROJET

### 2.1 Objectifs du projet

L'objectif global du projet est de renforcer les capacités de gestion des ressources publiques et de promouvoir le climat des affaires en vue de renforcer la croissance et de réduire la pauvreté. Plus spécifiquement, le projet vise à : (i) accroître les capacités techniques et l'efficacité des acteurs de passation des marchés et du contrôle externe pour une meilleure gestion des finances publiques ; et (ii) renforcer les capacités des structures intervenant dans la promotion du secteur privé. Ce faisant, il permettra de : (a) corriger les défaillances constatées au niveau des finances publiques, notamment dans son volet important de mise à niveau et de développement du système de contrôle externe et des acteurs de passation des marchés publics ; (b) contribuer à la levée des obstacles qui entravent l'amélioration du climat des affaires au Bénin en général et l'amélioration des indicateurs « Doing Business » en particulier ; et (c) renforcer les capacités des structures impliquées dans la mise en œuvre effective des projets financés par la Banque.

### 2.2 Composantes du projet

2.2.1 Le projet comprend les trois composantes suivantes : le renforcement de la gestion des finances publiques, l'amélioration du climat des affaires et l'appui à l'UGR. La description détaillée des composantes du projet est présentée en annexe.

**Tableau 2.1 : Composantes du Projet**

Composantes/sous composantes	Description des composantes
<b>1.1 - Renforcement des structures de contrôle externe</b>	Cette sous-composante vise à renforcer la capacité opérationnelle de la Chambre des Comptes de la Cour Suprême par (i) la mise en place d'un intranet permettant l'interconnexion de l'ensemble des membres de la cour, et l'accès à Internet, (ii) le financement de formations spécifiques dans le domaine des finances publiques et du contrôle juridictionnel, (iii) la mise en place d'un système documentaire basée sur une gestion électronique des documents pour l'archivage, et (iv) la réalisation d'un site WEB permettant la publication en ligne des rapports de la cour des comptes.
<b>1.2 - Modernisation des outils de passation des marchés publics</b>	Cette sous-composante vise à accompagner la mise en œuvre de la réforme des marchés publics par (i) l'appui à la mise en place d'un Système Informatisé de Gestion des Marchés Publics (SIGMAP) permettant aux acteurs de la chaîne d'avoir un accès aisé et permanent aux informations de base concernant les données liées aux plans de passation des marchés, aux DAO et avis, aux marchés, aux plans de formations, aux indicateurs de performances et aux statistiques, (ii) la vulgarisation du code des marchés publics promulgué en 2009, et (iii) la formation des acteurs et utilisateurs aux procédures de passation de marchés et au SIGMAP.

<b>Composantes (suite)</b>	<b>Description des composantes (suite)</b>
<b>1.3 - Amélioration de la qualité du Portefeuille</b>	Cette sous-composante vise à renforcer les capacités techniques et opérationnelles des structures en charge de l'exécution du portefeuille par : i) l'informatisation du Ministère de la Prospective, du Développement, de l'évaluation des politiques publiques, et de la Coordination de l'Action Gouvernementale, et (ii) le renforcement des capacités des acteurs de la chaîne Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi/Evaluation (PPBS)
<b>2.1 - Amélioration du cadre institutionnel et fiscal</b>	Cette sous-composante vise à accompagner le Gouvernement dans la mise en œuvre de sa stratégie de développement fiscal qui consistera entre autres à assurer le bon déploiement et l'évolutivité du système d'immatriculation à l'Identifiant Fiscal Unique (IFU), et à mettre en place un système intégré de gestion des impôts et taxes par (i) la réalisation d'études et le développement d'applications et outils de gestion ; (ii) la réalisation des interconnexions avec les postes frontaliers ; (iii) l'amélioration du cadre institutionnel de l'IFU et (iv) le suivi et la maintenance
<b>2.2 - Renforcement des capacités des structures d'appui au secteur privé</b>	Cette sous-composante apportera son appui aux trois principales structures impliquées dans la promotion du secteur privé à savoir (i) le Conseil Présidentiel de l'Investissement, (ii) le Centre de Promotion des Investissements et (iii) la Direction de la Promotion des Investissements. Pour le Conseil Présidentiel de l'Investissement, le projet financera les activités suivantes : (i) le recrutement d'une assistance technique pour la finalisation de l'étude relative au climat des affaires financée par l'UE ; (ii) la fourniture d'équipements informatiques ; (iii) le recrutement de deux consultants nationaux d'appui de longue durée ; (iv) l'élaboration d'une stratégie de communication ; et (v) l'organisation de voyages d'études. Pour le Centre de Promotion des Investissements le projet permettra (i) le financement de l'élaboration d'un cadre réglementaire et institutionnel de promotion du Partenariat Public-Privé ; (ii) la mise en place d'un fonds d'études pour la réalisation d'études de faisabilité visant à orienter le choix des investisseurs privés vers les projets porteurs ; et (iii) la vulgarisation du code des investissements. Enfin, pour la Direction de la Promotion des Investissements, l'appui du projet consistera en (i) l'élaboration de la politique nationale d'investissement ; (ii) la vulgarisation de la politique nationale d'investissement ; (iii) l'évaluation de la politique nationale d'investissement ; et (vi) la diffusion d'informations économiques auprès des investisseurs privés.
<b>2.3 - Appui au plan de modernisation des douanes</b>	Cette sous-composante vise au niveau de la DGDDI : i) l'actualisation des textes d'applications du nouveau code des douanes, sa diffusion et la formation des agents ii) l'accompagnement de la DGDDI dans le déploiement de SYDONIA++, iii) la mise en place d'une stratégie nationale de répression des fraudes fondée sur les risques
<b>2.4 - Gestion du Projet</b>	Cette composante consistera en l'appui au fonctionnement de l'Unité de Gestion du projet et le recrutement des cadres qui seront en charge du suivi de l'exécution de la composante relative au climat des affaires et la sous composante relative à l'amélioration de la qualité du portefeuille de la Banque au Bénin.

### **2.3 Solutions techniques retenues et alternatives étudiées**

2.3.1 L'objectif global du projet est de renforcer les capacités de gestion des ressources publiques et de promouvoir le climat des affaires en vue de renforcer la croissance et de réduire la pauvreté. Face à l'ampleur des défis à relever pour atteindre ces objectifs, les solutions techniques retenues dans la conception du projet sont fondées sur diverses études diagnostiques (études PEFA 2007, rapport 2010 « doing business », étude sur l'amélioration du climat des affaires 2010, étude de faisabilité du système de gestion des marchés publics, stratégie de réforme et de modernisation pour les douanes du Bénin) qui ont abouti à la formulation et à la mise en œuvre d'une série de réformes structurelles et institutionnelles, dans la perspective d'accroître les performances de l'économie nationale par l'amélioration de gestion des ressources publiques et du climat des affaires au Bénin.

2.3.2 La réalisation efficace de ces réformes repose sur la mise en place d'outils et de techniques modernes de gestion des finances publiques ainsi que sur la mise à disposition de l'administration publique de moyens humains et matériels susceptibles d'influencer positivement les résultats attendus

des différents chantiers ouverts par le Gouvernement pour relever les défis de la gestion optimale des ressources extérieures (par la chaîne PPBS), du développement du secteur privé et de la bonne gouvernance. L'expérience de la Banque dans ces domaines ainsi que sa collaboration avec les autres partenaires au développement ont également contribué au choix de cette approche de développement institutionnel.

## 2.4 Type de projet

Il s'agit d'un projet d'appui institutionnel axé sur le renforcement des capacités. Cette forme d'assistance découle de la nécessité pour la Banque d'appuyer les réformes menées par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de sa Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP II) en cours et celle en cours de préparation (SCRP III) qui couvrira la période 2011-2014. Ces réformes ont pour but de renforcer la bonne gouvernance à travers, notamment, (i) l'accroissement de l'efficacité et l'efficience dans la gestion des finances publiques; et, (ii) l'édification de bases solides pour une croissance économique durable. Au moyen de ce type de projet, la Banque entend aussi renforcer la synergie avec ses appuis des autres partenaires au développement en matière de renforcement des capacités des structures qui ont la charge de conduire ces réformes. Enfin, par ce type d'appui, la Banque entend renforcer ses appuis antérieurs en la matière afin d'améliorer la qualité des dépenses publiques et d'accroître l'efficacité de l'action publique dans tous les chantiers de développement.

## 2.5 Coût du projet et dispositifs de financement

2.5.1 Le coût total, net de taxes et droits de douanes, est évalué à 11,11 millions d'UC dont 6,78 millions d'UC en devises (61,05%) et 4,33 Millions d'UC (38,95%) en monnaie locale. La participation du Gouvernement est de 1,75 millions d'UC, soit 15,71% sur la période de vie du Projet. L'importance de la contrepartie nationale dans le financement du projet s'explique par l'appropriation par le Gouvernement du Plan d'Actions pour l'Amélioration de la Gestion des Finances Publiques (PAAGFP) et par le respect de ses engagements vis-à-vis des PTF en vue à accélérer les réformes structurelles pour limiter les effets négatifs de la crise économique mondiale sur le Bénin à court terme, ainsi que de rehausser et de pérenniser la croissance à moyen terme. Le PAGFP-ACAF sera, par conséquent financé par le FAD pour un montant de 9,36 Millions d'UC soit 84,29% couvrant la totalité des coûts en devises soit 6,78 millions d'UC et 59,68% des coûts en monnaie locale. Il couvrira la quasi-totalité des biens (98,00%), 88,04% des services de consultants, la totalité de la formation, l'audit et, 16,63% du fonctionnement.

**Tableau 2.3 : Coût estimatif par composante (en millions d'UC)**

Composante		Millions de FCFA			Millions d'UC			% du total
Code	Libellé	Devises	M.L.	Total	Devises	M.L.	Total	
A	Composante A : Renforcement de la gestion des finances publiques	2 642,68	1 524,72	4 167,40	3,54	2,04	5,58	50,26%
B	Composante B : Amélioration de l'environnement des affaires	1 934,50	946,28	2 880,78	2,59	1,27	3,86	34,74%
C	Gestion du Projet	110,00	520,00	630,00	0,15	0,70	0,84	7,60%
<b>Total coût de base</b>		<b>4 687,18</b>	<b>2 990,99</b>	<b>7 678,17</b>	<b>6,28</b>	<b>4,01</b>	<b>10,29</b>	<b>92,59%</b>
	Aléas physiques	140,62	89,73	230,35	0,19	0,12	0,31	2,78%
	Hausse de prix	234,36	149,55	383,91	0,31	0,20	0,51	4,63%
<b>Total coût projet</b>		<b>5 062,15</b>	<b>3 230,27</b>	<b>8 292,42</b>	<b>6,78</b>	<b>4,33</b>	<b>11,11</b>	<b>100,00%</b>

**Tableau 2.4 : Sources de financement (en millions d'UC)**

		Millions d'UC			% du total
	Source	Devises	M.L.	Total	
	FAD	6,78	2,58	9,36	84,29%
	Gouvernement	0,00	1,75	1,75	15,71%
<b>Total coût projet</b>		<b>6,78</b>	<b>4,33</b>	<b>11,11</b>	<b>100,00%</b>

**Tableau 2.5 : Répartition de la contribution FAD par composante /sous composante et source de financement**

<i>COMPOSANTES/ Sous Composantes</i>	Don	Prêt	Total
<b>Composante A : Renforcement de la gestion des finances publiques</b>			
<b>A.1. Contrôle externe</b>	0,11	0,22	0,33
<b>A.2. Modernisation des outils de passation des marchés</b>	1,30	0,42	1,72
<b>A.3. Amélioration de la qualité du Portefeuille</b>	2,16	0,84	3,00
<b>Total composante (A)</b>	<b>3,57</b>	<b>1,48</b>	<b>5,05</b>
<b>Composante B : Amélioration de l'environnement des affaires</b>			
<b>B.1. Amélioration du cadre institutionnel et fiscal</b>	0,12	0,75	0,87
<b>B.2. Renforcement des capacités des structures d'appui au secteur privé</b>	0,18	0,93	1,11
<b>B.3. Appui au plan de modernisation des douanes</b>	0,65	0,68	1,33
<b>Total de la composante B</b>	<b>0,95</b>	<b>2,36</b>	<b>3,31</b>
<b>Composante C : Appui à l'Unité de gestion de la Réforme</b>			
<b>Total composante (C)</b>	<b>0,11</b>	<b>0,20</b>	<b>0,31</b>
<b>Total Composante A + B + C</b>	<b>4,63</b>	<b>4,04</b>	<b>8,67</b>
<b>Aléas physiques</b>	0,14	0,12	0,26
<b>Provisions pour inflation</b>	0,23	0,20	0,43
<b>Total</b>	<b>5,00</b>	<b>4,36</b>	<b>9,36</b>

**Tableau 2.6 : Coût du Projet par catégorie de dépenses (En millions d'UC)**

Catégorie de dépense		En Millions de FCFA			En Millions d'UC				
Code	Libellé	Devises	ML	Total	Devises	ML	Total	FAD	GVT
1	Biens	1867,50	130,00	1997,50	2,50	0,17	2,68	2,62	0,05
2	Services de Consultants*	2819,68	1882,22	4701,90	3,78	2,52	6,30	5,83	0,47
3	Fonctionnement	0,00	978,78	978,78	0,00	1,31	1,31	0,22	1,09
	<b>Total Coût de base</b>	<b>4687,18</b>	<b>2990,99</b>	<b>7678,17</b>	<b>6,28</b>	<b>4,01</b>	<b>10,29</b>	<b>8,67</b>	<b>1,62</b>
	Aléas physiques (3%)	140,62	89,73	230,35	0,19	0,12	0,31	0,26	0,05
	Provisions pour inflation (5%)	234,36	149,55	383,91	0,31	0,20	0,51	0,44	0,08
<b>COÛT DU PROJET</b>		<b>5062,15</b>	<b>3230,27</b>	<b>8292,42</b>	<b>6,78</b>	<b>4,33</b>	<b>11,11</b>	<b>9,36</b>	<b>1,75</b>

- y compris formation pour un montant de 2,33 millions d'UC

**Tableau 2.7 : Calendrier des dépenses par composante  
(montant en millions d'UC)**

Composante	2011	2012	2013	2014	Total
Composante A : Renforcement de la gestion des finances publiques	1,38	2,36	1,36	0,48	5,58
Composante B : Amélioration de l'environnement des affaires	1,10	1,65	0,67	0,44	3,86
C. Gestion de Projet	0,16	0,23	0,22	0,23	0,84
<b>Total coût de base</b>	<b>2,64</b>	<b>4,24</b>	<b>2,26</b>	<b>1,15</b>	<b>10,29</b>
Aléas physiques (3%)	0,08	0,13	0,07	0,03	0,31
Hausse de prix (5%)	0,13	0,21	0,11	0,06	0,51
<b>Total coût projet</b>	<b>2,85</b>	<b>4,58</b>	<b>2,44</b>	<b>1,24</b>	<b>11,11</b>

**Tableau 2.8 : Cout estimatif par catégorie de dépenses  
(En millions d'UC)**

Catégorie de dépense	En Millions de FCFA			En Millions d'UC				
	Devises	ML	Total	Devises	ML	Total	FAD	GVT
<b>A. Biens</b>	1867,50	130,00	1997,50	2,50	0,17	2,68	2,62	0,05
<b>B. Services de Consultants</b>	2320,00	606,00	2926,00	3,11	0,81	3,92	3,45	0,47
<b>C. Formation</b>	459,68	1276,22	1735,90	0,62	1,71	2,33	2,33	0,00
<b>D. Fonctionnement</b>	0,00	978,78	978,78	0,00	1,31	1,31	0,22	1,09
<b>E. Audit</b>	40,00	0,00	40,00	0,05	0,00	0,05	0,05	0,00
<b>Total Coût de base</b>	<b>4687,18</b>	<b>2990,99</b>	<b>7678,17</b>	<b>6,28</b>	<b>4,01</b>	<b>10,29</b>	<b>8,67</b>	<b>1,62</b>
Aléas physiques (3%)	140,62	89,73	230,35	0,19	0,12	0,31	0,26	0,05
Provisions pour inflation (5%)	234,36	149,55	383,91	0,31	0,20	0,51	0,44	0,08
<b>COUT DU PROJET</b>	<b>5062,15</b>	<b>3230,27</b>	<b>8292,42</b>	<b>6,78</b>	<b>4,33</b>	<b>11,11</b>	<b>9,36</b>	<b>1,75</b>

**Tableau 2.9 : Répartition de la contribution FAD entre prêt et don par catégorie de dépenses  
(En millions d'UC)**

Catégorie de dépense		FAD	Prêt	Don
Code	Libellé			
1	Biens	2,62	1,22	1,40
2	Services de Consultants	5,83	2,72	3,11
3	Fonctionnement	0,22	0,10	0,12
	Total Coût de base	8,67	4,04	4,63
	Aléas physiques (3%)	0,26	0,12	0,14
	Provisions pour inflation (5%)	0,44	0,20	0,24
<b>TOTAL</b>		<b>9,36</b>	<b>4,36</b>	<b>5,00</b>

**Tableau 2.10 : Calendrier des dépenses par composante (montant en millions d'UC) de la contribution FAD répartie en don et Prêt**

COMPOSANTE / Sous Composantes	Prêt					Don				
	2011	2 012	2 013	2 014	TOT	2011	2 012	2 013	2 014	TOT
Composante A : Renforcement de la gestion des finances publiques										
<i>A.1. Contrôle externe</i>	0,22	0,00	0,00	0,00	0,22	0,03	0,05	0,03	0,00	0,11
<i>A.2. Modernisation des outils de passation des marchés</i>	0,00	0,27	0,14	0,00	0,42	0,47	0,62	0,11	0,10	1,30
<i>A.3. Amélioration de la qualité du Portefeuille</i>	0,44	0,23	0,17	0,00	0,84	0,42	0,95	0,58	0,21	2,16
<b>Total composante (A)</b>	<b>0,66</b>	<b>0,51</b>	<b>0,31</b>	<b>0,00</b>	<b>1,48</b>	<b>0,91</b>	<b>1,62</b>	<b>0,72</b>	<b>0,32</b>	<b>3,57</b>
Composante B : Amélioration de l'environnement des affaires										
<i>B.1. Amélioration du cadre institutionnel et fiscal</i>	0,15	0,59	0,02	0,00	0,75	0,05	0,05	0,02	0,00	0,12
<i>B.2. Renforcement des capacités des structures d'appui au secteur privé</i>	0,32	0,27	0,18	0,16	0,93	0,08	0,04	0,06	0,00	0,18
<i>B.3. Appui au plan de modernisation des douanes</i>	0,24	0,38	0,07	0,00	0,68	0,13	0,19	0,19	0,13	0,65
<b>Total de la composante B</b>	<b>0,71</b>	<b>1,23</b>	<b>0,26</b>	<b>0,16</b>	<b>2,36</b>	<b>0,27</b>	<b>0,28</b>	<b>0,27</b>	<b>0,13</b>	<b>0,95</b>
Composante C : Appui à l'Unité de gestion de la Réforme										
<b>Total composante (C)</b>	<b>0,10</b>	<b>0,04</b>	<b>0,03</b>	<b>0,04</b>	<b>0,20</b>	<b>0,01</b>	<b>0,03</b>	<b>0,03</b>	<b>0,03</b>	<b>0,11</b>
<b>Total Composante A + B + C</b>	<b>1,47</b>	<b>1,77</b>	<b>0,60</b>	<b>0,20</b>	<b>4,04</b>	<b>1,19</b>	<b>1,93</b>	<b>1,02</b>	<b>0,48</b>	<b>4,63</b>
<i>Aléas physiques</i>	0,04	0,05	0,02	0,01	0,12	0,04	0,06	0,03	0,01	0,14
<i>Provisions pour inflation</i>	0,07	0,09	0,03	0,01	0,20	0,06	0,10	0,05	0,02	0,23
<b>Total</b>	<b>1,59</b>	<b>1,91</b>	<b>0,65</b>	<b>0,21</b>	<b>4,36</b>	<b>1,29</b>	<b>2,09</b>	<b>1,10</b>	<b>0,52</b>	<b>5,00</b>

## 2.6 Zone et bénéficiaires visés par le projet

Le projet vise à renforcer les capacités institutionnelles de l'administration béninoise afin de remplir efficacement son rôle dans le développement du pays. Les bénéficiaires directs de l'appui sont : la Commission Nationale de Régulation des Marchés Publics (CNRMP), la Direction Nationale des Marchés Publics (DNMP), les Cellules de passation des marchés publics (CPMP), la Chambre des Comptes, le Centre de Formalités des Entreprises (CFE), le Conseil Présidentiel pour l'Investissement (CPI), le Centre de Promotion des Investissements (CPI), la Direction Générale des Impôts et la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects, les différentes directions du Ministère de la Prospective, du Développement, de l'Évaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale. Par ailleurs, du fait de l'amélioration de la gestion des finances publiques et du climat des affaires, les bénéficiaires indirects seront d'une part le secteur privé et, d'autre part, la population béninoise et plus particulièrement les couches les plus pauvres.

## 2.7 Approche participative pour l'identification, la conception et la mise en œuvre du projet

Le plan d'actions pour la Gestion des Finances Publiques, les études pour l'amélioration du climat des affaires et le plan d'amélioration de la qualité du portefeuille sur lesquels la conception du projet a été fondée ont fait l'objet d'un processus participatif impliquant l'administration, le secteur privé, la société civile, les structures concernées, et les partenaires Techniques et Financiers impliqués dans les domaines de concentration couverts par le projet. De la même manière, au cours du processus

de préparation et d'évaluation du projet ces parties prenantes ont été consultées et leurs suggestions quant à l'amélioration de la gestion des finances publiques et du climat des affaires ont été prises en compte pour la conception et la mise en œuvre du projet.

## **2.8 Prise en considération de l'expérience du Groupe de la Banque et des leçons tirées dans la conception du projet**

2.8.1 Les principaux enseignements tirés de la mise en œuvre des projets similaires financés par la Banque au Bénin sont les suivants : (i) la nécessité de mettre en place un système comptable dès le démarrage du projet ; (ii) la nécessité de disposer d'une expertise en acquisitions et en gestion financière parmi le personnel d'encadrement du projet ; (iii) la nécessité pour le Gouvernement de poursuivre les actions d'amélioration du système de passation des marchés et d'approfondir les réformes menées dans ce domaine afin de raccourcir les délais dans les acquisitions de biens et services et d'accroître les taux de consommation des crédits destinés aux secteurs de lutte contre la pauvreté; (iv) la formation, en tant que moyen de création ou de renforcement des capacités, doit être une activité permanente pour optimiser et rendre durables les bénéfices qui en résultent ; et (v) la nécessité de poursuivre le renforcement des capacités en vue d'accélérer la mise en œuvre des réformes appuyées par la Banque dans les domaines de la gouvernance et de l'amélioration du climat des affaires.

2.8.2 Ces leçons sont prises en compte dans la conception du présent projet. En effet, la composante relative au renforcement de la gestion des finances publiques a pour but de rationaliser le système de passation des marchés en vue d'améliorer la qualité de la dépense publique et de raccourcir les délais des acquisitions par rapport aux délais actuels. Elle vise également à améliorer les délais d'exécution des projets financés par la Banque au Bénin et à créer les conditions favorables à la mise en œuvre des dispositions de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'Aide, relatives à l'utilisation des procédures nationales pour l'exécution des projets. Pour ce qui concerne la mise à disposition du projet d'une expertise en acquisitions et en gestion financière, le projet s'appuiera pour sa mise en œuvre sur une structure déjà existante (Cf. point 4.9) qui dispose déjà de ces expertises. Enfin, de par sa nature, le projet favorisera les activités de formation et de renforcement des capacités pour appuyer la mise en œuvre des réformes conduites par le Gouvernement dans le cadre du Programme d'Appui à la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (PASCRP III)<sup>2</sup> dans les domaines de la gestion des finances publiques et de l'amélioration du climat des affaires.

---

<sup>2</sup> Le PASCRP III a été approuvé par la Banque en avril 2009 et couvre des réformes portant sur l'amélioration de la gestion des finances publiques et du climat des affaires.

## **2.9 Principaux indicateurs de performance**

2.9.1 Les principaux indicateurs de performance du projet sont détaillés dans le cadre logique à la page viii. Toutefois, les réalisations et résultats majeurs attendus du projet se présentent ainsi que suit : Au titre de la composante « renforcement de la gestion des Finances publiques », les réalisations attendues au titre de cette composante sont : (i) un système de vérification et de contrôle des finances publiques rendu meilleur par la production dans les délais des états financiers annuels de bonne qualité et par le rattrapage des retards dans le vote des lois de règlement ; (ii) une amélioration de la gestion des marchés publics par la mise en place d'un système informatisé de passation des marchés publics, (iii) la réduction des délais de passation des marchés tant pour les biens que pour les services ; (iv) l'amélioration de la qualité du portefeuille ; et (v) la facilitation du transport frontalier. Les résultats attendus de ces réalisations sont : i) l'accroissement des taux de consommation des crédits budgétaires en faveur des secteurs prioritaires de 45 % en 2009 à plus de 80% en 2012 et à 100% en 2014 ; (ii) l'amélioration des indicateurs PEFA ( PI-27 ; PI-28) à partir de 2011 ; (iii) la réduction des délais de passation des marchés publics ( biens et services) de 210 jours en moyenne en 2009 à 65 jours à partir de 2011 ; (iv) la production des lois de règlement dans les délais à partir de 2011 ; et (v) la réduction de la proportion des projets à Risque du portefeuille de 47% en 2010 à moins de 10 % de 2012.

2.9.2 Au titre de la composante « amélioration du climat des affaires », les réalisations attendues sont notamment (i) la révision de la fiscalité des entreprises; (ii) la simplification des procédures de création des entreprises et la réduction des coûts de leur création ; (iii) la réduction des procédures, des délais et du coût des opérations au niveau de la douane ; et (iv) l'accroissement des recettes fiscales et douanières. Ces réalisations se traduiront par les résultats suivants : (i) augmentation de la part de l'investissement du secteur privé dans le PIB (Comptes Nationaux) de 13,6% en 2009 à 15% en 2010 et 2011 ; (ii) réduction de la durée pour la création d'une société de 31 à moins de 25 jours ; (iii) réduction du nombre de procédures des paiements des impôts et taxes qui passe de 53 en 2010 à moins de 20 procédures en 2012 ; (vi) réduction des délais et des coûts des importations et des exportations ; et (v) réduction de l'ampleur de la corruption au niveau du port de Cotonou.

## **III. FAISABILITE DU PROJET**

### **3.1 Faisabilité technique**

Le projet est techniquement faisable. Cependant, comme il s'agit d'un projet d'appui institutionnel, l'analyse économique et financière ne s'y applique pas. Néanmoins, il est à souligner que grâce à l'amélioration de la gestion des marchés publics, du climat des affaires et des performances des régies financières (impôts et douanes), le projet contribuera à l'accroissement des recettes fiscales de l'Etat et par conséquent aux efforts du Gouvernement dans la lutte contre la pauvreté.

### **3.2 Impact environnemental et social**

Le présent projet n'aura aucun effet négatif sur l'environnement. Concernant la dimension genre, elle est bien prise en compte au niveau du renforcement des capacités, notamment en matière de formation. Dans ce cadre, la Banque veillera à ce qu'un pourcentage substantiel (au moins 30%) de femmes fonctionnaires en soit bénéficiaire. Enfin, au plan social le projet favorisera les activités créatrices d'emploi grâce à l'amélioration du climat des affaires et à l'orientation des ressources publiques essentiellement vers les secteurs prioritaires de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP), à savoir l'agriculture, la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement qui profiteront aux couches sociales les plus défavorisées.

## IV. EXECUTION

### 4.1 Dispositions en matière d'exécution

4.1.1 L'exécution du projet sera assurée par l'Unité de Gestion de la Réforme des Finances Publiques (UGRFP) dont les attributions ont été définies par Arrêté du Ministre des Finances en date du 25 février 2010. Cette structure a été créée au sein du dispositif de mise en œuvre et de suivi du Plan d'Actions pour l'amélioration du Système de Gestion des Finances Publiques. Elle a pour mission l'opérationnalisation du Plan d'Actions et pour ce faire elle s'appuie sur un coordonnateur, un chargé d'études, un responsable aux Affaires Administratives et Financières, un spécialiste de la chaîne des dépenses, un spécialiste des organes de contrôle, un spécialiste en passation des marchés et un comptable. Elle sera aussi chargée du suivi de la mise en œuvre des composantes relatives au climat des affaires et à l'amélioration de la qualité du portefeuille. A cet effet, elle sera renforcée par deux nouveaux spécialistes en charge des aspects d'amélioration de la gestion du portefeuille et de l'amélioration du climat des affaires dont le financement sera pris en charge par le projet.

4.1.2 Enfin, pour assurer la mise en cohérence des responsabilités diverses dans le cadre de la mise en œuvre et la garantie du respect du caractère intégré du projet, un comité de pilotage et un comité de coordination composés des responsables sectoriels seront mis en place. Ils auront pour tâches : le respect de la planification, la programmation et la budgétisation des activités, la supervision de l'exécution et le suivi des indicateurs de performance. Le comité de pilotage se réunira au moins une fois par trimestre et sera présidé par le Secrétaire Général du Ministère de la Prospective du Développement de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale.

4.1.3 Passation de marchés : Toutes les acquisitions de biens et services financées sur les ressources du FAD se feront selon ses Règles et procédure en la matière. L'UGR sera chargée de l'acquisition des biens, services de consultants, formation et autres (selon le cas) tel que décrit en détail à l'annexe B.4. Les ressources, capacités, expertise et expérience de l'UGR sont présentées en détail à l'annexe B.3. Les plans de passation des marchés élaborés au cours de la mission d'évaluation figurent dans les annexes techniques. La procédure de revue à posteriori par la Banque est autorisée pour les marchés de biens d'un montant inférieur ou égal à 20 000 UC.

4.1.4 Gestion financière : la comptabilité du projet sera tenue par l'UGR selon un plan et des principes comptables généralement admis en matière de gestion de type privé. A cet effet, il tiendra des registres complets présentant les dépenses par composante, par catégorie de dépenses et source de financement, ainsi qu'une comptabilité séparée pour toutes les opérations financées par le prêt et le don. Pour la mise en place de la comptabilité de l'Unité de Gestion des Réformes, il sera fait recours à un logiciel approprié que le Comptable affecté au projet doit, grâce à une formation sur le tas, savoir utiliser. Les comptes du projet seront vérifiés annuellement par un cabinet d'audit externe financé sur les ressources du FAD et les rapports seront présentés aussitôt à la Banque. Le premier audit interviendra en Décembre 2011.

4.1.5 **Audit:** Des états financiers du projet vérifiés par un cabinet d'audit indépendant, seront préparés et transmis à la Banque conformément aux directives définies à l'annexe B.5.

### 4.2 Suivi

Le suivi et l'évaluation de l'exécution du projet seront de la responsabilité de l'agence d'exécution, sous la supervision du Ministère des Finances. Les bénéficiaires et la Banque seront tenus informés grâce à la soumission régulière des rapports trimestriels d'activités rédigés par l'UGR, selon un format convenu avec la Banque. Les rapports couvriront, pour le trimestre concerné, les aspects liés à l'exécution du projet, y compris l'état d'avancement, les dépenses, le programme de travail, le suivi des indicateurs de performances, l'analyse des écarts enregistrés, les éventuels problèmes rencontrés et les solutions proposées. Ils donneront aussi un aperçu des activités du trimestre suivant. Une attention particulière sera accordée aux progrès réalisés comme définis dans le cadre logique du projet. Le suivi

de l'exécution du projet par la Banque se fera également à travers les missions de supervision sur le terrain et de revue à mi-parcours.

**Tableau 4.1 : Calendrier prévisionnel d'exécution du projet**

Tâches	Responsable	Date début
Approbation du prêt et du don	FAD	octobre 2010
Signature de l'Accord de prêt et de don	FAD/GVT	15 novembre 2010
Mise en vigueur	FAD/GVT	Mars 2011
Recrutement des spécialistes Secteur Privé et Amélioration du Portefeuille	GVT/FAD	Février 2011
Lancement des appels d'offres	GVT/UGP	Avril 2011
Audits du projet	UGP/Consultants	2011-2012-2013-2014
Rapport d'achèvement	GVT/UGP	Décembre 2014

### 4.3 Gouvernance

La vision des autorités béninoises de placer la bonne gouvernance au cœur de toutes leurs actions est confirmée dans les différents documents de stratégie de croissance (DSRP I, SCRP I et SCRP II). Aussi, la bonne gouvernance, la décentralisation et le renforcement des capacités font-ils partie des plus hautes priorités de la lutte contre la pauvreté. En effet, il est à noter qu'en matière de gouvernance financière, des résultats positifs ont été obtenus, notamment, dans l'organisation du contrôle interne des dépenses. Ces résultats sont toutefois altérés par l'ampleur de la corruption qui demeure un fléau qui ronge pratiquement tous les secteurs et plus particulièrement l'administration publique. Les cas les plus cités sont relatifs à la douane, au système des passations des marchés publics, au Port autonome de Cotonou et aux services des impôts, etc. C'est dans ce contexte que s'inscrit le présent projet qui a pour objet d'appuyer le gouvernement dans ses efforts de renforcement des capacités en vue de l'amélioration de la bonne gouvernance financière.

### 4.4 Soutenabilité

4.4.1 Le premier facteur de soutenabilité du projet réside dans la volonté du Gouvernement de relever les défis de la croissance économique accélérée et du développement durable pour faire du Bénin un pays émergent à travers notamment une gouvernance concertée, une lutte contre la corruption et les différentes formes de fraude (fiscale, douanière etc.), une promotion du secteur privé, un développement des infrastructures économiques et un appui au développement à la base. Cette volonté s'est traduite par le caractère participatif observé au cours de la préparation des différents documents de la Stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté (SCRP), et par la définition d'actions visant à améliorer la gouvernance financière et le climat des affaires en particulier.

4.4.2 Le second facteur s'exprime à travers le dispositif mis en place dans le cadre du projet où l'ensemble des actions sont soutenues par des formations spécifiques en axant sur le développement des capacités locales de formation. Le projet va développer à terme une capacité locale de formation en matière de planification, programmation, budgétisation et suivi évaluation (PPBS) des programmes et politiques d'investissements par la réalisation de partenariat avec les structures nationales de formation et l'étude de faisabilité d'un centre spécialement dédié au Ministère de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale. Le deuxième axe porte sur la formation de l'ensemble des cadres nationaux impliqués dans les domaines essentielles de la gestion économique et financière.

4.4.3 Le troisième facteur de soutenabilité découlera de l'impact des résultats du projet en matière d'amélioration de la gestion des marchés publics, des performances des régies financières (impôts et douanes), et du renforcement des organes de contrôle budgétaire. Cette amélioration va contribuer à la rationalisation de la gestion des ressources publiques et à l'accroissement des recettes de l'Etat. Ces résultats vont contribuer durablement aux efforts du Gouvernement dans la lutte contre la pauvreté. De même, la forte implication d'experts et de cadres nationaux dans la mise en œuvre des activités du projet, participe au souci de pérenniser les résultats escomptés.

4.4.4 Le quatrième et dernier facteur de soutenabilité du projet réside dans son ancrage dans le dispositif déjà mis en place par le Gouvernement dans le cadre du Programme National d'amélioration de la Gestion des Finances Publiques. Celui-ci prévoit l'appui au fonctionnement de l'UGR, par l'acquisition du matériel informatique et de bureautique pour les services concernés. L'entretien de ces équipements et matériels induira des coûts récurrents. Ces charges seront financées par la contrepartie du Gouvernement durant la période du projet. Grâce aux résultats du projet qui vont permettre de réaliser des économies, le Gouvernement aura la capacité de soutenir le financement des charges récurrentes du projet. Ce financement permettra de garantir la durabilité des équipements et des structures du projet.

## **4.5 Gestion des risques**

4.5.1 Le premier risque proviendrait de l'absence de la mobilisation à temps de la contrepartie nationale annuelle, à l'instar des retards pris actuellement dans la mise en œuvre du déploiement de SYDONIA++. Ce risque est néanmoins atténué compte tenu de l'engagement du Gouvernement à accélérer les réformes de la gestion des finances publiques pour limiter court terme, les effets négatifs de la crise économique mondiale à ainsi que de sa détermination de rehausser et de pérenniser la croissance à moyen terme (cf. paragraphe 2.5.1).

4.5.2 Les élections présidentielles prévues pour 2011 risquent d'entraîner un relâchement dans l'engagement politique du Gouvernement à l'égard de la poursuite des réformes des finances publiques et d'amélioration du climat des affaires et donc entraver l'exécution du Projet et la mise en œuvre des engagements du Gouvernement. Ce risque est atténué par la volonté politique affichée par les autorités béninoises de relever les défis de la compétitivité de l'économie nationale et de la bonne gouvernance ; la mobilisation effective des acteurs et bénéficiaires de ces réformes ainsi que l'appui soutenu des partenaires techniques et financiers aux stratégies de Croissance et de lutte contre la pauvreté du Gouvernement atténuent ce risque.

4.5.3 Le troisième risque serait lié à la faiblesse des capacités nationales de gestion du projet qui pourrait entraîner des retards importants d'exécution et accroître, ainsi, le nombre de projets non performants dans le portefeuille. Ce risque sera atténué par les dispositions déjà prises par la Banque et d'autres partenaires au développement pour renforcer les capacités de l'Unité de Gestion de la Réforme (UGR) des Finances Publiques. L'UGR dispose déjà d'un coordonnateur, d'un chargé des études, d'un responsable des affaires administratives et financières, d'un spécialiste de la chaîne des dépenses, d'un spécialiste des organes de contrôle, d'un spécialiste en passation des marchés et d'un comptable et une secrétaire. Ce risque est aussi atténué par l'engagement du Gouvernement à procéder à de nouveaux recrutements pour renforcer l'administration publique en générale et les administrations économiques et financières, en particulier. Cette volonté s'est déjà manifestée à travers le recrutement spécial courant 2009 de 354 agents de l'Etat pour renforcer la chaîne PPBS. Ce risque sera également atténué par les dispositions à prendre pour renforcer les capacités des acteurs de la chaîne PPBS et le large programme de formation envisagé, la mise en place d'une équipe de gestion du projet liée par des contrats de résultats.

4.5.4 Le quatrième risque serait lié aux très longs délais dans le processus des acquisitions et à la détérioration de la qualité du portefeuille de la Banque au Bénin caractérisé par une importante proportion des Projets à Risque (47%). Ce risque sera atténué par l'engagement du Gouvernement à mettre en œuvre les dispositions du nouveau code de passation des marchés et à former les acteurs des

marchés publics à ces nouvelles dispositions pour raccourcir les délais de passation des marchés et accroître les taux de consommation de crédits en faveur des secteurs prioritaires de la SCRP. Ce risque sera également atténué par les actions d'appui en faveur de la chaîne PPBS.

#### **4.6 Développement des connaissances**

4.6.1 Les connaissances qui vont ressortir de la mise en œuvre du PAGFP-ACAF permettront d'installer une capacité permanente à élaborer les instruments de politique économique et de gestion des ressources, notamment : i) assurer une capacité de programmation des dépenses publiques d'investissement (PIP/gestion des projets) ; ii) installer une capacité de préparation du budget, et renseigner sur les procédures d'élaboration (en s'appuyant sur des objectifs et priorités du Gouvernement clairement définis, des informations économiques et sociales de base fiables et des études de conjonctures produites régulièrement) ; et iii) mettre en place une capacité en matière de contrôle budgétaire.

4.6.2 Le PAGFP-ACAF vise à améliorer, par la formation notamment, le niveau des cadres des administrations économiques et financières dans le domaine de l'analyse économique, de la programmation, du suivi et du contrôle budgétaire. L'acquisition des connaissances se fera par le moyen de la formation, basée sur une évaluation des besoins et une programmation rigoureuse des offres de formation. Les différents cadres des ministères concernés seront ainsi préparés : i) aux procédures de programmation des dépenses publiques, intégrant les concepts de gestion axée sur les résultats, et des pro-pauvres, iii) à la maîtrise des instruments de gestion moderne des ressources publiques, et iv) aux techniques adéquates de contrôle budgétaire.

4.6.3 La diffusion des connaissances sera assurée grâce à des manuels et différents outils et instruments de vulgarisation prévus et qui seront réalisés dans le cadre du PAGFP-ACAF. Dans ce cadre, des partenariats seront noués avec des centres et établissements de formation au niveau local et à l'étranger. Les modules de formation qui seront développés permettront, également dans les séminaires et/ou ateliers de formation d'intéresser de plus en plus de cadres et d'agents de l'Etat et d'élargir progressivement la cible du PAGFP-ACAF.

### **V. Cadre juridique**

#### **5.1 Instruments juridiques**

Les instruments de financement sont un don FAD de 5,00 millions d'UC et un prêt FAD d'un montant de 4,36 millions d'UC représentant 84,29 % du coût total du projet.

#### **5.2 Conditions associées à l'intervention de la Banque**

Le Gouvernement devra remplir les conditions applicables aux accords de prêts et aux protocoles de dons déterminant les modalités et les principes standards régissant les financements par le Groupe de la Banque africaine de développement.

5.2.1 En outre, avant le premier décaissement du prêt et du don, le Gouvernement devra satisfaire les conditions suivantes :

- i) Fournir la preuve de l'ouverture de trois (3) comptes séparés à l'Agence principale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et auprès de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique destinés respectivement à recevoir les ressources du prêt et du don du Fonds ainsi que celles de la contrepartie nationale ». (cf. Annexe B.6, paragraphe B.6.1)

- ii) Fournir la preuve du détachement auprès du projet, de deux hauts cadres qui seront en charge du suivi de la mise en œuvre des sous-composantes relatives à l'amélioration du climat des affaires et à la qualité du portefeuille. Les Curriculum Vitae (CV) de ces cadres seront soumis à l'approbation préalable du Fonds (cf. paragraphe 4.1.1) ;
- iii) Fournir la preuve de la création du Comité de pilotage présidé par le Secrétaire Général du Ministère de la Prospective du Développement de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale et composé du Secrétaire Général du Ministère des Finances, du Président de la Chambre des Comptes, du Secrétaire Permanent du Conseil Présidentiel des Investissements, du Président de la Commission de Régulation des Marchés Publics (cf. paragraphe 4.1.1) ;
- iv) Soumettre au FAD les textes d'application du nouveau code des marchés public (cf. paragraphe 2.1.1);

### **5.3 Conformité avec les politiques de la Banque**

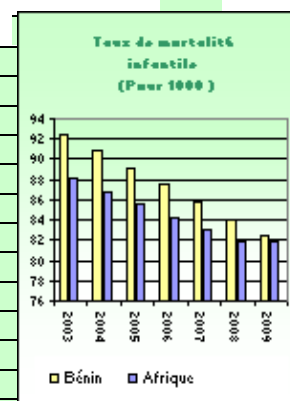
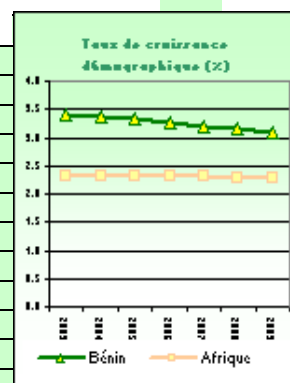
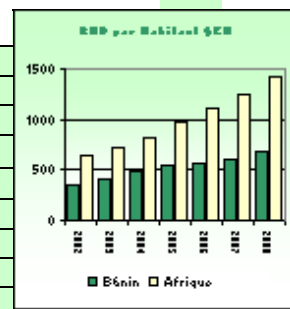
Le PAGFP-ACAF est conforme au « Document de Politique en matière de bonne gouvernance » et aux « Orientations stratégiques et plan d'action en matière de gouvernance, 2008-2012 » de la Banque qui met l'accent sur la gouvernance économique et financière.

## **VI. Recommandation**

La Direction recommande au Conseil d'administration d'approuver la proposition d'octroi au Gouvernement de la République du Bénin d'un don de cinq (5,00) millions d'UC et d'un prêt d'un montant de quatre millions trois cents soixante mille (4 360 000) UC pour le financement du présent projet et selon les conditions énoncées au paragraphe 5.5.2 du rapport d'évaluation.

## République du Bénin Principaux indicateurs socio-économiques

	Année	Bénin	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
<b>Indicateurs de Base</b>					
Superficie ('000 Km <sup>2</sup> )		115	80 976	80 976	54 658
Population totale (millions)	2009	8.9	1,008	5,629	1,069
Population urbaine (% of Total)	2009	41.6	39.6	44.8	77.7
Densité de la population (au Km <sup>2</sup> )	2009	79.3	3.3	66.6	23.1
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2008	690	1 428	2 780	39 688
Participation de la Population Active - Total (%)	2009	40.9	41.2	45.6	54.6
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2009	40.7	41.2	39.8	43.3
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. humain	2005	0.422	0.525	0.694	0.911
Indice de développement humain (rang sur 182 pays)	2007	161	0.514	n.a	n.a.
Population vivant en dessous de \$ 1 par Jour (%)	2006	...	50.8	25.0	...
<b>Indicateurs Démographiques</b>					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2009	3.1	2.3	1.3	0.7
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2009	4.1	3.4	2.4	1.0
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2009	43.1	56.0	29.2	17.7
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2009	3.2	4.5	6.0	15.3
Taux de dépendance (%)	2009	86.2	78.0	52.8	49.0
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2009	101.9	100.7	934.9	948.3
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2009	23.0	48.5	53.3	47.2
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2009	61.9	55.7	66.9	79.8
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2009	63.0	56.8	68.9	82.7
Taux brut de natalité (pour 1000)	2009	39.0	35.4	21.5	12.0
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2009	8.9	12.2	8.2	8.3
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2009	82.4	80.0	49.9	5.8
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2009	115.9	83.9	51.4	6.3
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2009	5.4	4.5	2.7	1.8
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2006	397.0	683.0	440.0	10.0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2006	17.0	...	61.0	75.0
<b>Indicateurs de Santé et de Nutrition</b>					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2005	11.4	42.9	78.0	287.0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2005	39.3	120.4	98.0	782.0
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié (%)	2006	74.0	50.5	63.4	99.3
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2006	65.0	64.0	84.0	99.6
Accès aux services de santé (% de la population)	2006	...	61.7	80.0	100.0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2006	30.0	38.5	54.6	99.8
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SIDA	2007	1.2	4.5	1.3	0.3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2007	91.0	313.7	161.9	14.1
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2007	99.0	83.0	89.0	99.0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2007	93.0	74.0	81.7	92.6
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2006	22.6	25.6	27.0	0.1
Apport journalier en calorie par habitant	2005	2 314	2 324	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2006	2.4	5.5	4.0	6.9
<b>Indicateurs d'Education</b>					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2008	116.6	100.2	106.8	101.5
Primaire - Filles	2008	108.1	91.7	104.6	101.2
Secondaire - Total	2005	36.3	35.1	62.3	100.3
Secondaire - Filles	2005	26.1	30.5	60.7	100.0
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2008	18.7	47.5	...	...
Analphabétisme des adultes - Total (%)	2007	59.5	59.4	19.0	...
Analphabétisme des adultes - Hommes (%)	2007	46.9	69.8	13.4	...
Analphabétisme des adultes - Femmes (%)	2007	72.1	57.4	24.4	...
Dépenses d'éducation en % du PIB	2007	3.6	4.5	...	5.4
<b>Indicateurs d'Environnement</b>					
Terres arables en % de la superficie totale	2007	24.4	6.0	9.9	11.6
Taux annuel de déforestation (%)	2006	...	0.7	0.4	-0.2
Taux annuel de reboisement (%)	2006	...	10.9	...	...
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2008	0.4	1.1	1.9	12.3



**République du Bénin**  
**Indicateurs sur la Performance de la Gestion de Finances Publiques selon la méthodologie PEFA 2007**

Indicateurs sur la Performance de la Gestion de Finances Publiques		Méthode de notation	Notes composante par				Note Globale
			i	ii	iii	iv	
<b>A - RESULTATS DU SYSTÈME DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES: Crédibilité du Budget</b>							
PI-1	Dépenses réelles totales par rapport au budget initialement approuvé	M1					<b>B</b>
PI-2	Composition des dépenses réelles par rapport au budget initialement approuvé	M1					<b>C</b>
PI-3	Recettes réelles totales par rapport au budget initialement approuvé	M1					<b>B</b>
PI-4	Stock et suivi des arriérés de paiement sur les dépenses	M1	A	C			<b>C+</b>
<b>B. SPECIFICITES TRANSVERSALES: Couverture et transparence</b>							
PI-5	Classification du budget	M1					<b>B</b>
PI-6	Exhaustivité des informations contenues dans la documentation budgétaire	M1					<b>C</b>
PI-7	Importance des opérations non rapportées de l'administration centrale	M1	D	C			<b>D+</b>
PI-8	Transparence des relations budgétaires intergouvernementales	M2	C	C	D		<b>D+</b>
PI-9	Surveillance du risque budgétaire global imputable aux autres entités du secteur public	M1	D	C			<b>D+</b>
PI-10	Accès du public aux principales informations budgétaires	M1					<b>C</b>
<b>C. CYCLE BUDGÉTAIRE</b>							
<b>C(i) Budgétisation basée sur les politiques publiques</b>							
PI-11	Caractère organisé et participatif du processus annuel de préparation du budget	M2	D	C	A		<b>C+</b>
PI-12	Perspective pluriannuelle dans la planification budgétaire et de la politique des dépenses publiques	M2	B	A	B	B	<b>B+</b>
<b>C(ii) Prévisibilité et contrôle de l'exécution du budget</b>							
PI-13	Transparence de l'assujettissement et des obligations des contribuables	M2	D	C	C		<b>D+</b>
PI-14	Efficacité des mesures d'immatriculation des contribuables et de l'évaluation de l'impôt, des taxes et des droits de douane	M2	C	C	B		<b>C+</b>
PI-15	Efficacité du recouvrement des contributions fiscales et douanières	M1	D	A	D		<b>D+</b>
PI-16	Prévisibilité de la disponibilité des fonds pour l'engagement des dépenses	M1	C	C	C		<b>C</b>
PI-17	Suivi et gestion de la trésorerie, des dettes et des garanties	M2	B	C	C		<b>C+</b>
PI-18	Efficacité des contrôles des états de paie	M1	D	D	D	D	<b>D</b>
PI-19	Mise en concurrence, utilisation optimale des ressources et contrôles de la passation des marchés publics	M2	A	C	B		<b>B</b>
PI-20	Efficacité des contrôles internes des dépenses non salariales	M1	C	C	C		<b>C</b>
PI-21	Efficacité du système de vérification interne	M1	C	B	C		<b>C+</b>
<b>C(iii) Comptabilité, enregistrement de l'information et rapports financiers</b>							
PI-22	Régularité et respect des délais pour les opérations de rapprochement des comptes	M2	B	D			<b>C</b>
PI-23	Disponibilité des informations sur les ressources reçues par les unités de prestation de services primaires	M1					<b>D</b>
PI-24	Qualité et respect des délais des rapports d'exécution budgétaire produits en cours d'année	M1	C	C	C		<b>C</b>
PI-25	Qualité et respect des délais des états financiers annuels	M1	C	D	C		<b>D+</b>
<b>C(iv) Surveillance et vérification externes</b>							
PI-26	Etendue, nature et suivi de la vérification externe	M1	D	D	D		<b>D</b>
PI-27	Examen de la loi de finances annuelle par le pouvoir législatif	M1	B	B	B	C	<b>C+</b>
PI-28	Examen des rapports de vérification externe par le pouvoir législatif	M1	D	D	D		<b>D</b>
<b>D. PRATIQUES DES BAILLEURS DE FONDS</b>							
D-1	Prévisibilité de l'appui budgétaire direct	M1					<b>NA</b>
D-2	Renseignements financiers fournis par les bailleurs de fonds pour la budgétisation de l'aide-projet et l'aide-programme et établissement des rapports y afférents	M1					<b>NA</b>
D-3	Proportion de l'aide gérée sur la base des procédures nationales	M1					<b>NA</b>

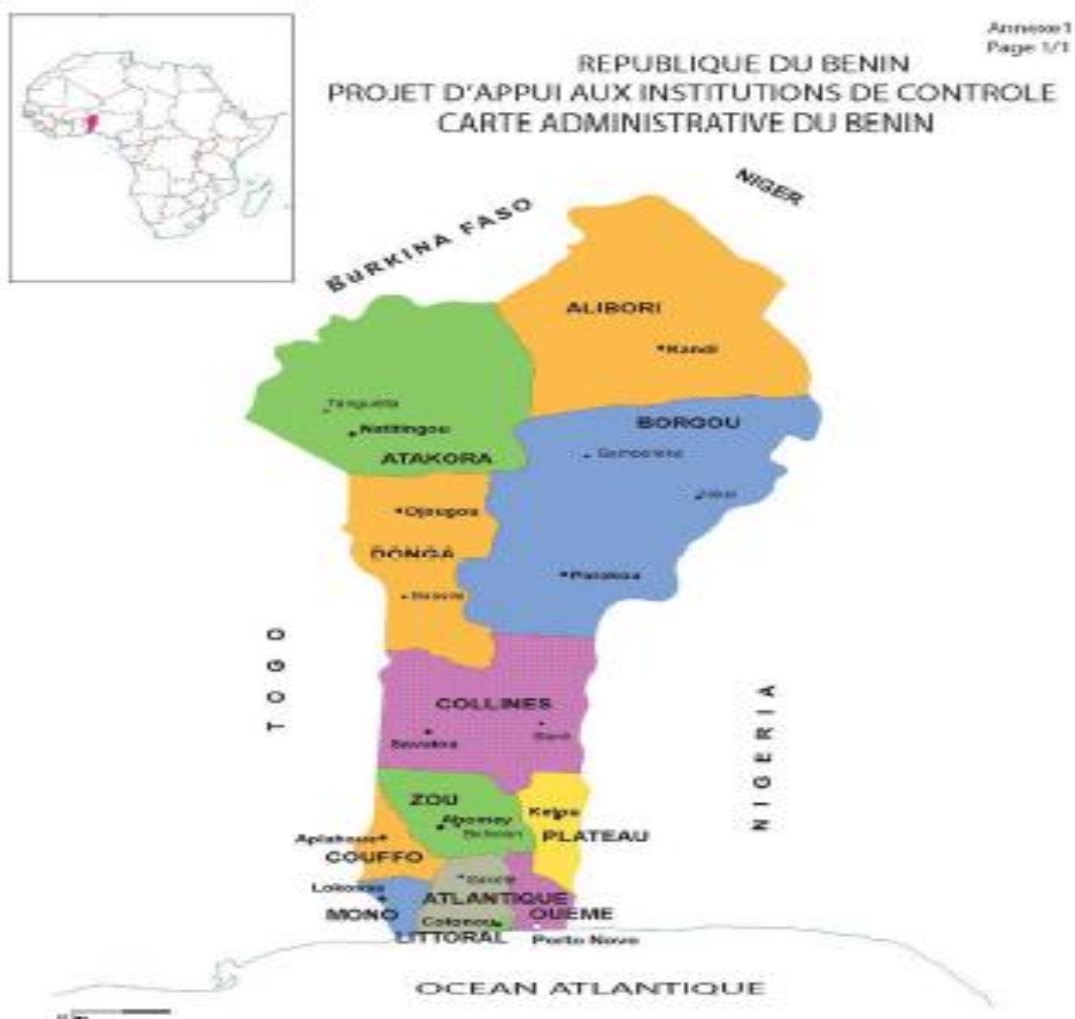
**Opérations de la Banques au 18 mars 2010**

Projet	Source de financement	Date d'approbation	Date de mise en vigueur	Date de clôture	Montant approuvé	Montant décaissé	% de décaissement
<b>AGRICULTURE</b>					<b>86,440,000</b>	<b>22,243,683</b>	<b>25.7%</b>
APPUI AU DEVEL. RUR. DU MONO ET DU COUFFO (PADMOC)	prêt FAD	18.04.2001	30.09.2003	31.12.2010	9,130,000	4,854,079	53.2%
PROJ. BOIS DE FEU - PHASE II (PBF II)	pret FAD	31.10.2001	09.12.2004	30.06.2010	10,000,000	5,775,094	57.8%
PROGRAMME APPUI PECHE ARTISANALE (PADPPA)	pret FAD	27.11.2002	10.01.2004	31.12.2011	7,310,000	2,847,752	39.0%
APPUI GEST. FORETS COMMUNALES (PAGEFCOM)	Don FAD	06.07.2005	18.10.2006	31.12.2012	15,760,000	6,245,590	39.6%
APPUI GEST. FORETS COMMUNALES (PAGEFCOM)	pret FAD	06.07.2005	18.10.2006	31.12.2012	19,240,000	2,521,168	13.1%
APPUI AU DEV DE LA FILIERE LAIT-VIANDE (PAFILAV)	pret FAD	27.11.2008	20.01.2010	31.12.2015	25,000,000	0	0.0%
<b>TRANSPORT</b>					<b>22,910,000</b>	<b>17,513,115</b>	<b>76.4%</b>
PROJET REAMENA DE LA ROUTE DJOUGOU-NDALI	pret FAD	22.07.2003	11.03.2005	30.04.2010	11,110,000	8,776,052	79.0%
PROJET REAMENA DE LA ROUTE DJOUGOU-NDALI	Pret FSN	22.07.2003	11.03.2005	30.04.2010	4,000,000	3,996,805	99.9%
PROJET DE REHA. ROUTE POBE-KETOU-ILLARA	Pret FAD	29.09.2004	16.02.2006	30.11.2011	7,800,000	4,740,258	60.8%
<b>ASSAINISSEMENT</b>					<b>10,740,000</b>	<b>2,327,775</b>	<b>21.7%</b>
PROGRAMME AEPa EN MILIEU RURAL	Pret FAD	10.11.2004	05.06.2007	31.12.2010	10,740,000	2,327,775	21.7%
<b>ENERGIE</b>					<b>12,320,000</b>	<b>10,317,299</b>	<b>83.7%</b>
DEUXIEME PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE	Pret FAD	29.10.2003	08.12.2004	30.11.2010	12,320,000	10,317,299	83.7%
<b>SOCIAL</b>					<b>48,700,000</b>	<b>17,802,678</b>	<b>36.6%</b>
EDUCATION IV	Pret FAD	04.12.2002	03.10.2005	31.12.2009	12,000,000	1,049,083	8.7%
DEVELOPPEMENT SYSTEME SANTE III	Pret FAD	22.04.2005	28.12.2005	31.12.2011	22,000,000	4,700,725	21.4%
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Pret FAD	15.03.2000	17.12.2001	31.12.2009	10,000,000	8,136,570	81.4%
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Don FAD	15.03.2000	06.12.2001	31.12.2009	2,000,000	1,992,391	99.6%
PROJET D'APPUI LA LUTTE CONTRE VIH/SIDA	Pret FAD	23.06.2004	03.10.2005	30.06.2010	2,700,000	1,923,908	71.3%
<b>MULTISECTEUR</b>					<b>24,500,000</b>	<b>12,337,535</b>	<b>50.4%</b>
APPUI AUX INSTITUTIONS DE CONTROLE	Don FAD	29.06.2005	30.11.2006	30.06.2010	2,500,000	1,337,535	53.5%
APPUI A LA REDUCTION DE LA PAUVRETE III (PASC RP-III)	Pret FAD	29.04.2009	08.10.2009	31.12.2010	11,000,000	11,000,000	100.0%
APPUI A LA REDUCTION DE LA PAUVRETE III (PASC RP III)	Pret FAD	29.04.2009		31.12.2010	11,000,000	0	0.0%
<b>TOTAL PROJETS NATIONAUX</b>					<b>205,610,000</b>	<b>82,542,085</b>	<b>40.1%</b>
<b>MULTINATIONAUX</b>					<b>10,690,000</b>	<b>1,318,072</b>	<b>12.3%</b>
PROJET DE GESTION INTEGREE DES PLANTES AQUATIQUES PROLIFERANTES	Pret FAD	22.09.2004	28.10.2005	31.12.2011	1,240,000	309,106	24.9%
PROJET DE DIFFUSION DU NERICA - BENIN (PDRN)	Pret FAD	26.09.2003	20.03.2005	31.12.2010	1,450,000	744,129	51.3%
PROJET D'APPUI À LA FILIÈRE COTON-TEXTILE	Pret FAD	29.11.2006	27.02.2008	31.12.2013	8,000,000	264,837	3.3%

**République Du Bénin**  
**Principaux projets connexes financés par d'autres partenaires au développement**

<b>Partenaires Techniques et Financiers</b>	<b>Projets connexes</b>	<b>Montant</b>
Commission européenne	Programme Intégré de Renforcement des Systèmes Juridique et Judiciaire (PIRSJJ) Projet d'Appui au Secteur Privé (PASP). Projet conjoint d'appui au Plan d'Action pour l'Amélioration de la GFP	12,150 euros 5,00 millions Euros 4,5 millions Euros
Danemark	Projet conjoint d'appui au Plan d'Action pour l'Amélioration de la GFP	2,7 millions Euros
Pays-Bas	Projet conjoint d'appui au Plan d'Action pour l'Amélioration de la GFP	2,7 millions Euros
Belgique	Projet conjoint d'appui au Plan d'Action pour l'Amélioration de la GFP	2,0 millions Euros
Banque mondiale	Projet d'Appui au Développement du Secteur Privé (PADSP)	30,00 millions USD
Millenium Challenge Account	Le programme MCA Benin	307,3 millions USD





**CARTE ADMINISTRATIVE ET SITES DU PROJET**



Cette carte a été établie par le personnel du Groupe de la BAD exclusivement à l'usage des lecteurs du rapport auquel elle est jointe. Les dénominations utilisées et les frontières figurant sur cette carte n'impliquent de la part du Groupe de la BAD et de ses membres aucun jugement concernant le statut légal d'un territoire ni aucune approbation ou acceptation de ses frontières.

**INDICATEURS DE GOUVERNANCE**

**BENIN**

Governance Indicator	Sources	Year	Percentile (0-100)	Rank	Governance (-2.5 to +2.5)	Score	Standard Error
							
<u>Voice and Accountability</u>	14 	2008	57.7		+0.34		0.13
	5 	2003	51.0		+0.10		0.20
	3 	1998	59.6		+0.37		0.29
<u>Political Stability</u>	8 	2008	57.4		+0.35		0.23
	3 	2003	57.7		+0.36		0.35
	2 	1998	66.3		+0.62		0.41
<u>Government Effectiveness</u>	11 	2008	35.5		-0.52		0.19
	6 	2003	44.1		-0.35		0.22
	3 	1998	42.7		-0.36		0.15
<u>Regulatory Quality</u>	10 	2008	35.7		-0.46		0.16
	6 	2003	31.7		-0.54		0.21
	4 	1998	46.3		-0.11		0.29
<u>Rule of Law</u>	15 	2008	34.0		-0.54		0.14
	8 	2003	36.2		-0.55		0.21
	5 	1998	51.9		-0.13		0.26
<u>Control of Corruption</u>	12 	2008	42.0		-0.42		0.15
	4 	2003	32.0		-0.64		0.26
	3 	1998	24.8		-0.74		0.30

## Appendice VII

### B.2 COÛT DU PROJET

COMPOSANTE / Sous Composantes	Catégorie de dépenses	FAD	GVRT	TOTAL	Devises	Monnaie Locale	Total
<b>Composante A : Renforcement de la gestion des finances publiques</b>							
<b>A.1. Contrôle externe</b>		246 000 000	118 000 000	364 000 000	190 000 000	174 000 000	364 000 000
<i>Activité A1.1 Appui à la chambre des Comptes de la Cour Suprême</i>				0			0
Mise en place d'un Intranet au niveau de la CDC	Biens	50 000 000		50 000 000	50 000 000		50 000 000
Développement d'un site WEB pour la Chambre des comptes	Services de Consultants	16 000 000		16 000 000		16 000 000	16 000 000
Formations spécifiques dans le domaine des finances publiques et du contrôle juridictionnel	Formation	80 000 000		80 000 000	40 000 000	40 000 000	80 000 000
Equipement du centre d'archivage	Biens	100 000 000		100 000 000	100 000 000		100 000 000
Nomination de 4 Conseillers qualifiés	Fonctionnement		36 000 000	36 000 000		36 000 000	36 000 000
Recrutement de 10 vérificateurs et 10 Assistants	Fonctionnement		82 000 000	82 000 000		82 000 000	82 000 000
				0			0
				0			0
<b>A.2. Modernisation des outils de passation des marchés</b>		1 284 500 000	125 000 000	1 409 500 000	829 500 000	580 000 000	1 409 500 000
<i>Activité A1.2.1 : Mise en place du SIGMAP</i>		814 500 000	125 000 000	939 500 000	799 500 000	140 000 000	939 500 000
Equipements informatiques	Biens	609 500 000		609 500 000	609 500 000		609 500 000
Equipements électriques	Biens	15 000 000		15 000 000	15 000 000		15 000 000
Logiciel de gestion des marchés publics	Services de Consultants	160 000 000		160 000 000	160 000 000		160 000 000
Formation du personnel informaticien de la DNMP	Formation	30 000 000		30 000 000	15 000 000	15 000 000	30 000 000
Fonctionnement du système	Fonctionnement		75 000 000	75 000 000		75 000 000	75 000 000
Maintenance du système	Fonctionnement		50 000 000	50 000 000		50 000 000	50 000 000
				0			0
<i>Activité A1.2.2 : Vulgarisation du code des marchés publics</i>		150 000 000	0	150 000 000	0	150 000 000	150 000 000
Conception et diffusion de guides à l'intention des acteurs de la chaîne	Biens	100 000 000		100 000 000		100 000 000	100 000 000
Organisation de sessions de formation à l'attention des opérateurs économiques	Formation	50 000 000		50 000 000		50 000 000	50 000 000
				0			0
<i>Activité A1.2.3 : Formation des acteurs de la chaîne des marchés publics</i>		320 000 000	0	320 000 000	30 000 000	290 000 000	320 000 000
Formation des membres de la DGMP et de l'ARMP	Formation	120 000 000		120 000 000	30 000 000	90 000 000	120 000 000
formation des membres des cellules de passation de marchés	Formation	200 000 000		200 000 000		200 000 000	200 000 000
<b>A.3. Amélioration de la qualité du Portefeuille</b>		2 240 895 000	153 000 000	2 393 895 000	1 623 179 000	770 716 000	2 393 895 000
<i>Activité A1.3.1. Informatisation du Ministère</i>		1 240 000 000	153 000 000	1 393 000 000	1 215 000 000	178 000 000	1 393 000 000
Equipements informatiques et logiciels de base	Biens	500 000 000		500 000 000	500 000 000		500 000 000

COMPOSANTE / Sous Composantes	Catégorie de dépenses	de	FAD	GVRT	TOTAL	Devises	Monnaie Locale	Total
Réalisation d'un schéma Directeur informatique et assistance à la mise en œuvre	Services Consultants	de	75 000 000		75 000 000	75 000 000		75 000 000
Etude d'une étude de solution de connexion du Ministère et de sécurité	Services Consultants	de	45 000 000		45 000 000	45 000 000		45 000 000
Applications informatiques			420 000 000		420 000 000	420 000 000		420 000 000
Conception et mise en œuvre d'un système automatisé de gestion de l'information sur les investissements privés (SAGINFIP)	Services Consultants	de	120 000 000		120 000 000	120 000 000		120 000 000
Mise à niveau du système SHISEPIP	Services Consultants	de	100 000 000		100 000 000	100 000 000		100 000 000
Conception et mise place d'un Système Automatisé de Programmation des Investissements Publics (SAPIP)	Services Consultants	de	100 000 000		100 000 000	100 000 000		100 000 000
Interfaçage et intégration de SHISEPIP & SAPIP	Services Consultants	de	100 000 000		100 000 000	100 000 000		100 000 000
Formation des informaticiens	Formation		50 000 000		50 000 000	25 000 000	25 000 000	50 000 000
Solution de connexion	Biens		150 000 000	93 000 000	150 000 000	150 000 000		150 000 000
Maintenance des systèmes	Fonctionnement				93 000 000		93 000 000	93 000 000
Fonctionnement et prise en charge des coûts de connexion	Fonctionnement			60 000 000	60 000 000		60 000 000	60 000 000
					0			0
<i>Activité A1.3.2. Formation des acteurs de la chaîne PPBS</i>			1 000 895 000		1 000 895 000	408 179 000	592 716 000	1 000 895 000
Etude faisabilité du centre de formation des acteurs de la chaîne PPBS	Services Consultants	de	200 000 000		200 000 000	200 000 000		200 000 000
Etude pour la mise en place d'un programme de formation des acteurs de la chaîne PPBS 2010-2013	Services Consultants	de	60 000 000		60 000 000	60 000 000		60 000 000
Fonds de formation	Formation		740 895 000		740 895 000	148 179 000	592 716 000	740 895 000
					0			0
<b>Total composante (A)</b>			<b>3 771 395 000</b>	<b>396 000 000</b>	<b>4 167 395 000</b>	<b>2 642 679 000</b>	<b>1 524 716 000</b>	<b>4 167 395 000</b>
<b>Composante B : Amélioration de l'environnement des affaires</b>								
<b>B.1. Amélioration du cadre institutionnel et fiscal</b>								
<i>Activité B.1.1. Réalisation d'études et développement d'applications et outils de gestion</i>			650 000 000	60 000 000	710 000 000	635 000 000	75 000 000	710 000 000
Etude de faisabilité en vue de la mise en place d'un système intégré de gestion des impôts et taxes à partir de la base de données de l'IFU	Services Consultants	de	610 000 000	0	610 000 000	595 000 000	15 000 000	610 000 000
Conception et mise en place d'un système intégré de gestion des impôts et taxes	Services Consultants	de	95 000 000		95 000 000	95 000 000		95 000 000
Collecte des données en vue de l'immatriculation des usagers du marché de Dantokpa et Immatriculation des usagers	Services Consultants	de	400 000 000		400 000 000	400 000 000		400 000 000
Acquisition de serveurs, d'ordinateurs, imprimantes et autres accessoires informatiques	Services Consultants	de	15 000 000		15 000 000		15 000 000	15 000 000
	Biens		100 000 000		100 000 000	100 000 000		100 000 000
					0			0
<i>Activité B.1.2. Réseau</i>			0	40 000 000	40 000 000	40 000 000		40 000 000
Réalisation des interconnexions avec les postes frontaliers (prestations)	Biens			40 000 000	40 000 000	40 000 000		40 000 000
					0			0
<i>Activité B.1.3. Amélioration du cadre institutionnel de l'IFU</i>			40 000 000	5 000 000	45 000 000		45 000 000	45 000 000

COMPOSANTE / Sous Composantes	Catégorie de dépenses	de	FAD	GVRT	TOTAL	Devises	Monnaie Locale	Total
Organisation de larges concertations (séminaires) avec les acteurs socio-professionnels	Formation		40 000 000		40 000 000		40 000 000	40 000 000
Faire adopter une loi instituant l'IFU en lieu et place du décret actuel	Fonctionnement			5 000 000	5 000 000		5 000 000	5 000 000
<i>Activité B.1.4. Suivi et maintenance</i>				15 000 000	0 15 000 000		15 000 000	0 15 000 000
Missions de contrôle et de maintenance dans les structures concernées	Fonctionnement			15 000 000	15 000 000		15 000 000	15 000 000
<b>B.2. Renforcement des capacités des structures d'appui au secteur privé</b>			825 775 000	350 000 000	1 175 775 000	558 000 000	617 775 000	1 175 775 000
<i>Activité B.2.1. Appui au CPI</i>			457 775 000	350 000 000	807 775 000	310 000 000	497 775 000	807 775 000
Elaboration d'un cadre réglementaire et institutionnel de promotion du Partenariat Public-Privé	Services Consultants	de	100 000 000		100 000 000	100 000 000		100 000 000
Fonds d'études pour la réalisation d'études de faisabilité pour orienter le choix des investissements vers les projets qui présentent un intérêt pour la réalisation des objectifs de développement économique et social du Bénin.	Services Consultants	de	350 000 000	350 000 000	700 000 000	210 000 000	490 000 000	700 000 000
Vulgarisation du code des investissements	Fonctionnement		7 775 000		7 775 000		7 775 000	7 775 000
<i>Activité B.2.2. Appui au Conseil Présidentiel d'Investissement</i>			218 000 000		0 218 000 000	148 000 000	70 000 000	0 218 000 000
Equipements informatiques	Biens		83 000 000		83 000 000	83 000 000		83 000 000
Recrutement de deux consultants d'appui de longue durée	Services Consultants	de	50 000 000		50 000 000		50 000 000	50 000 000
Stratégie de communication	Services Consultants	de	20 000 000		20 000 000		20 000 000	20 000 000
Recrutement d'une assistance technique pour la finalisation de l'étude UE	Services Consultants	de	25 000 000		25 000 000	25 000 000		25 000 000
Voyages d'études	Formation		40 000 000		40 000 000	40 000 000		40 000 000
<i>Activité B.2.2. Appui à la Direction des Investissements Privés</i>			150 000 000		0 150 000 000	100 000 000	50 000 000	0 150 000 000
Elaboration de la politique nationale d'investissement	Services Consultants	de	100 000 000		100 000 000	100 000 000		100 000 000
Vulgarisation de la politique nationale d'investissement	Fonctionnement		10 000 000		10 000 000		10 000 000	10 000 000
l'évaluation de la politique nationale d'investissement	Services Consultants	de	15 000 000		15 000 000		15 000 000	15 000 000
la diffusion d'informations économiques auprès des investisseurs privés	Fonctionnement		25 000 000		25 000 000		25 000 000	25 000 000
<b>3. Appui au plan de modernisation des douanes</b>			995 000 000	0	995 000 000	741 500 000	253 500 000	995 000 000
<i>Activité B.3.1 Modernisation du cadre légal et réglementaire</i>			150 000 000		150 000 000	50 000 000	100 000 000	150 000 000
Elaboration des textes d'application du code et toilettage des textes	Services Consultants	de	50 000 000		50 000 000	50 000 000		50 000 000

COMPOSANTE / Sous Composantes	Catégorie de dépenses	de	FAD	GVRT	TOTAL	Devises	Monnaie Locale	Total
Publication du code général, des manuels de procédures et des schémas de dédouanements	Biens		30 000 000		30 000 000		30 000 000	30 000 000
Formation personnel des douanes au nouveau code et procédures	Formation		40 000 000		40 000 000		40 000 000	40 000 000
Formation des opérateurs économiques, les agents en douanes et autres acteurs concernés	Formation		30 000 000		30 000 000		30 000 000	30 000 000
<i>Activité B.3.2. Accompagnement dans le déploiement de SYDONIA++ et préparation au passage à la version World</i>			605 000 000		0 605 000 000	467 500 000	137 500 000	0 605 000 000
Mission expertise expert Organisation Mondiale des Douanes	Services de Consultants	de	80 000 000		80 000 000	80 000 000		80 000 000
Mission accompagnement CNUCED	Services de Consultants	de	200 000 000		200 000 000	200 000 000		200 000 000
Mise en place d'un Réseau de Stockage de Secours à BOHICON	Biens		150 000 000		150 000 000	150 000 000		150 000 000
formation du personnel informaticien	Formation		75 000 000		75 000 000	37 500 000	37 500 000	75 000 000
formation des agents des douanes à l'utilisation et des opérateurs	Formation		100 000 000		100 000 000		100 000 000	100 000 000
<i>Activité B.3.3 Mise en place d'une stratégie nationale de répression des fraudes fondée sur l'analyse des risques</i>			240 000 000		0 240 000 000	224 000 000	16 000 000	0 240 000 000
Mobilisation d'une assistance technique	Services de Consultants	de	30 000 000		30 000 000	30 000 000		30 000 000
Achat de matériels informatiques et logiciels de modélisation	Biens		70 000 000		70 000 000	70 000 000		70 000 000
Formation aux techniques	Formation		80 000 000		80 000 000	64 000 000	16 000 000	80 000 000
Voyages d'études	Formation		60 000 000		60 000 000	60 000 000		60 000 000
<b>Total de la composante B</b>			<b>2 470 775 000</b>	<b>410 000 000</b>	<b>2 880 775 000</b>	<b>1 934 500 000</b>	<b>946 275 000</b>	<b>2 880 775 000</b>
<b>0</b>								
<b>Composante C : Appui à l'Unité de gestion de la Réforme</b>								
<b>Sous Composantes</b>								
Indemnités des Spécialistes de l'UGR	Fonctionnement		20 000 000		20 000 000		20 000 000	0 26 796 000
Appui au fonctionnement de l'UGR	Fonctionnement				0			0
Elaboration de manuel de procédures	Services de Consultants	de	70 000 000		70 000 000	70 000 000		70 000 000
Audit des comptes du Projet	Services de Consultants	de	40 000 000		40 000 000	40 000 000		40 000 000
Fonctionnement de l'UGRFP	Fonctionnement		100 000 000	400 000 000	500 000 000		500 000 000	500 000 000
<b>Total composante (C)</b>			<b>230 000 000</b>	<b>400 000 000</b>	<b>630 000 000</b>	<b>110 000 000</b>	<b>520 000 000</b>	<b>630 000 000</b>
<b>Total Composante A + B + C</b>			<b>6 472 170 000</b>	<b>1 206 000 000</b>	<b>7 678 170 000</b>	<b>4 687 179 000</b>	<b>2 990 991 000</b>	<b>7 678 170 000</b>
<b>0</b>								
Aléas physiques			194 165 100	36 180 000	230 345 100	140 615 370	89 729 730	230 345 100
Provisions pour inflation			323 608 500	60 300 000	383 908 500	234 358 950	149 549 550	383 908 500
<b>0</b>								
<b>Coût Total du Projet</b>			<b>6 989 943 600</b>	<b>1 302 480 000</b>	<b>8 292 423 600</b>	<b>5 062 153 320</b>	<b>3 230 270 280</b>	<b>8 292 423 600</b>

## Répartition de la contribution FAD par composante /sous composante et source de financement

COMPOSANTE / Sous Composantes	Don	Prêt	Total
<b>Composante A : Renforcement de la gestion des finances publiques</b>			
A.1. Contrôle externe	0,11	0,22	0,33
A.2. Modernisation des outils de passation des marchés	1,30	0,42	1,72
A.3. Amélioration de la qualité du Portefeuille	2,16	0,84	3,00
<b>Total composante (A)</b>	<b>3,57</b>	<b>1,48</b>	<b>5,05</b>
<b>Composante B : Amélioration de l'environnement des affaires</b>			
B.1. Amélioration du cadre institutionnel et fiscal	0,12	0,75	0,87
B.2. Renforcement des capacités des structures d'appui au secteur privé	0,18	0,93	1,11
B.3. Appui au plan de modernisation des douanes	0,65	0,68	1,33
<b>Total de la composante B</b>	<b>0,95</b>	<b>2,36</b>	<b>3,31</b>
<b>Composante C : Appui à l'Unité de gestion de la Réforme</b>			
<b>Total composante (C)</b>	0,11	0,20	0,31
<b>Total Composante A + B + C</b>	<b>4,63</b>	<b>4,04</b>	<b>8,67</b>
Aléas physiques	0,14	0,12	0,26
Provisions pour inflation	0,23	0,20	0,43
<b>Coût total du Projet</b>	<b>5,00</b>	<b>4,36</b>	<b>9,36</b>

Tableau de financement des activités FAD : répartition Don / Prêt

COMPOSANTE / Sous Composantes	Catégorie de dépenses	FAD	Don	Prêt
<b>Composante A : Renforcement de la gestion des finances publiques</b>				
<b>A.1. Contrôle externe</b>		<b>329 588</b>	<b>107 183</b>	<b>222 405</b>
<i>Activité A1.1 Appui à la chambre des Comptes de la Cour Suprême</i>		329 588	107 183	222 405
Mise en place d'un Intranet au niveau de la CDC	Biens	66 989		66 989
Développement d'un site WEB pour la Chambre des comptes	Services de Consultants	21 437		21 437
Formations spécifiques dans le domaine des finances publiques et du contrôle juridictionnel	Formation	107 183	107 183	
Equipement du centre d'archivage	Biens	133 979		133 979
Nomination de 4 Conseillers qualifiés	Fonctionnement			
Recrutement de 10 vérificateurs et 10 Assistants	Fonctionnement			
<b>A.2. Modernisation des outils de passation des marchés</b>				
		1 720 957	1 304 657	416 301
<i>Activité A1.2.1 : Mise en place du SIGMAP</i>		1 091 257	674 956	416 301
Equipements informatiques	Biens	816 601	400 300	416 301
Equipements électriques	Biens	20 097	20 097	
Logiciel de gestion des marchés publics	Services de Consultants	214 366	214 366	
Formation du personnel informaticien de la DNMP	Formation	40 194	40 194	

COMPOSANTE / Sous Composantes	Catégorie de dépenses	FAD	Don	Prêt
Fonctionnement du système	Fonctionnement	0		0
Maintenance du système	Fonctionnement	0		0
		0		0
<i>Activité A1.2.2 : Vulgarisation du code des marchés publics</i>		200 968	200 968	0
Conception et diffusion de guides à l'intention des acteurs de la chaîne	Biens	133 979	133 979	
Organisation de sessions de formation à l'attention des opérateurs économiques	Formation	66 989	66 989	
		0		
<i>Activité A1.2.3 : Formation des acteurs de la chaîne des marchés publics</i>		428 732	428 732	0
Formation des membres de la DGMP et de l'ARMP	Formation	160 775	160 775	
formation des membres des cellules de passation de marchés	Formation	267 958	267 958	
formation à l'adresse des collectivités locales	Formation	0		0

<b>A.3. Amélioration de la qualité du Portefeuille</b>		3 002 323	2 158 257	844 066
		0		
<i>Activité A1.3.1. Informatisation du Ministère</i>		1 661 337	1 165 615	495 721
Equipements Informatiques et Logiciels de base	Biens	669 894	334 947	334 947
Réalisation d'un schéma Directeur informatique et assistance à la mise en œuvre	Services de Consultants	100 484		100 484
Etude d'une étude de solution de connexion du Ministère et de sécurité	Services de Consultants	60 290		60 290
Applications informatiques		562 711	562 711	0
Conception et mise en œuvre d'un système automatisé de gestion de l'information sur les investissements privés (SAGINFIP)	Services de Consultants	160 775	160 775	
Mise à niveau du système SHISEPIP	Services de Consultants	133 979	133 979	
Conception et mise place d'un Système Automatisé de Programmation des Investissements Publics (SAPIP)	Services de Consultants	133 979	133 979	
Interfaçage et intégration de SHISEPIP & SAPIP	Services de Consultants	133 979	133 979	
Formation des informaticiens	Formation	66 989	66 989	
Solution de connexion	Biens	200 968	200 968	
Maintenance des systèmes	Fonctionnement			
Fonctionnement et prise en charge des coûts de connexion	Fonctionnement			
<i>Activité A1.3.2. Formation des acteurs de la chaîne PPBS</i>		1 340 987	992 642	348 345
Etude faisabilité du centre de formation des acteurs de la chaîne PPBS	Services de Consultants	267 958		267 958
Etude pour la mise en place d'un programme de formation des acteurs de la chaîne PPBS 2010-2013	Services de Consultants	80 387		80 387
Fonds de formation	Formation	992 642	992 642	

COMPOSANTE / Sous Composantes	Catégorie de dépenses	FAD	Don	Prêt
				0
<b>Total composante (A)</b>		<b>5 052 868</b>	3 570 097	1 482 771

<b>Composante B : Amélioration de l'environnement des affaires</b>				
<b>B.1. Amélioration du cadre institutionnel et fiscal</b>		870 862	120 581	750 281
<i>Activité B.1.1. Réalisation d'études et développement d'applications et outils de gestion</i>		817 270	66 989	750 281
Etude de faisabilité en vue de la mise en place d'un système intégré de gestion des impôts et taxes à partir de la base de données de l'IFU	Services de Consultants	127 280		127 280
Conception et mise en place d'un système intégré de gestion des impôts et taxes	Services de Consultants	535 915		535 915
Collecte des données en vue de l'immatriculation des usagers du marché de Dantokpa et Immatriculation des usagers	Services de Consultants	20 097		20 097
Acquisition de serveurs, d'ordinateurs, imprimantes et autres accessoires informatiques	Biens	133 979	66 989	66 989
<i>Activité B.1.2. Réseau</i>				
Réalisation des interconnexions avec les postes frontaliers (prestations)	Biens	0		
		0		
<i>Activité B.1.3. Amélioration du cadre institutionnel de l'IFU</i>		53 592	53 592	0
Organisation de larges concertations (séminaires) avec les acteurs socio-professionnels	Formation	53 592	53 592	
Faire adopter une loi instituant l'IFU en lieu et place du décret actuel	Fonctionnement			
<i>Activité B.1.4. Suivi et maintenance</i>				
Missions de contrôle et de maintenance dans les structures concernées	Fonctionnement			

<b>B.2. Renforcement des capacités des structures d'appui au secteur privé</b>		1 106 363	178 192	928 171
<i>Activité B.2.1. Appui au CPI</i>		613 321	0	613 321
Elaboration d'un cadre réglementaire et institutionnel de promotion du Partenariat Public-Privé	Services de Consultants	133 979		133 979
Fonds d'études pour la réalisation d'études de faisabilité pour orienter le choix des investissements vers les projets qui présentent un intérêt pour la réalisation des objectifs de développement économique et social du Bénin.	Services de Consultants	468 926		468 926
Vulgarisation du code des investissements	Fonctionnement	10 417		10 417
		0		
<i>Activité B.2.2. Appui au Conseil Présidentiel d'Investissement</i>		292 074	164 794	127 280
		0		
Équipements informatiques	Biens	111 202	111 202	

COMPOSANTE / Sous Composantes	Catégorie de dépenses	FAD	Don	Prêt
Recrutement de deux consultants d'appui de longue durée	Services de Consultants	66 989		66 989
Stratégie de communication	Services de Consultants	26 796		26 796
Recrutement d'une assistance technique pour la finalisation de l'étude UE	Services de Consultants	33 495		33 495
Voyages d'études	Formation	53 592	53 592	
		0		
<i>Activité B.2.2. Appui à la Direction des Investissements Privés</i>		200 968	13 398	187 570
Elaboration de la politique nationale d'investissement	Services de Consultants	133 979		133 979
Vulgarisation de la politique nationale d'investissement	Fonctionnement	13 398	13 398	
Evaluation de la politique nationale d'investissement	Services de Consultants	20 097		20 097
Diffusion d'informations économiques auprès des investisseurs privés	Fonctionnement	33 495		33 495

<b>B.3. Appui au plan de modernisation des douanes</b>		1 333 089	649 797	683 292
<i>Activité B.3.1 Modernisation du cadre légal et réglementaire</i>		200 968	133 979	66 989
Elaboration des textes d'application du code et toilettage des textes	Services de Consultants	66 989		66 989
Publication du code général, des manuels de procédures et des schémas de dédouanements	Biens	40 194	40 194	
Formation personnel des douanes au nouveau code et procédures	Formation	53 592	53 592	
Formation des opérateurs économiques, les agents en douanes et autres acteurs concernés	Formation	40 194	40 194	
<i>Activité B.3.2. Accompagnement dans le déploiement de SYDONIA++ et préparation au passage à la version World</i>		810 571	234 463	576 109
Mission expertise expert Organisation Mondiale des Douanes	Services de Consultants	107 183		107 183
Mission accompagnement CNUCED	Services de Consultants	267 958		267 958
Mise en place d'un Réseau de Stockage de Secours à BOHICON	Biens	200 968		200 968
formation du personnel informaticien	Formation	100 484	100 484	
formation des agents des douanes à l'utilisation et des opérateurs	Formation	133 979	133 979	
		0		
<i>Activité B.3.3 Mise en place d'une stratégie nationale de répression des fraudes fondée sur l'analyse des risques</i>		321 549	281 355	40 194
Mobilisation d'une assistance technique	Services de Consultants	40 194		40 194

COMPOSANTE / Sous Composantes	Catégorie de dépenses	FAD	Don	Prêt
Achat de matériels informatiques et logiciels de modélisation	Biens	93 785	93 785	
Formation aux techniques	Formation	107 183	107 183	
Voyages d'études	Formation	80 387	80 387	
<b>Total de la composante B</b>		<b>3 310 314</b>	<b>948 570</b>	<b>2 361 744</b>

<b>Composante C : Appui à l'Unité de gestion de la Réforme</b>				
Sous Composantes				
Indemnités des Spécialistes de l'UGR	Fonctionnement	26 796	26 796	
Elaboration de manuel de procédures	Services de Consultants	93 785		93 785
Audit des comptes du Projet	Services de Consultants	53 592		53 592
Fonctionnement de l'UGRFP	Fonctionnement	133 979	80 989	52 989
<b>Total composante (C)</b>		<b>308 151</b>	<b>107 785</b>	<b>200 366</b>

Total Composante A + B + C		8 671 333	4 626 451	4 044 881
----------------------------	--	-----------	-----------	-----------

Aléas physiques		260 140	138 794	121 346
Provisions pour inflation		433 567	231 323	202 244

<b>Total</b>		<b>9 365 039</b>	<b>4 996 567</b>	<b>4 368 472</b>
--------------	--	------------------	------------------	------------------

Tableau de répartition du financement FAD entre prêt et don

Composante		Millions d'UC		
Code	Libellé	FAD	Prêt	Don
A	<i>Composante A : Renforcement de la gestion des finances publiques</i>	5,05	2,35	2,70
	Sous Composante A1 : Contrôle externe	0,33	0,15	0,18
	Sous Composante A2 : Modernisation des outils de passation des marchés publics	1,72	0,80	0,92
	Sous Composante A3 : Amélioration de la qualité du Portefeuille	3,00	1,40	1,60
B	<i>Composante B : Amélioration de l'environnement des affaires</i>	3,31	1,54	1,77
	Sous Composante B1 : Amélioration du cadre institutionnel et fiscal	0,87	0,41	0,47
	Sous Composante B2 : Appui Renforcement des capacités des structures d'appui au secteur privé	1,11	0,52	0,59

	Sous Composante B3 : Appui au plan de modernisation des douanes	1,33	0,62	0,71
C	<i>Gestion du Projet</i>	0,31	0,14	0,16
<b>Total coût de base</b>		<b>8,67</b>	<b>4,04</b>	<b>4,63</b>
	Aléas physiques	0,26	0,12	0,14
	Hausse de prix	0,43	0,20	0,23
<b>Total coût projet</b>		<b>9,37</b>	<b>4,36</b>	<b>5,00</b>

Répartition de la contribution FAD entre prêt et don par catégorie de dépenses

Catégorie de dépense				
Code	Libellé	FAD	Prêt	Don
1	<b>Biens</b>	2,62	1,22	1,40
2	<b>Services de Consultants</b>	5,83	2,72	3,11
3	<b>Fonctionnement</b>	0,22	0,10	0,12
	<b>Total Coût de Base</b>	<b>8,67</b>	4,04	4,63
	Aléas Physiques (3%)	0,26	0,12	0,14
	Provisions pour Inflation (5%)	0,44	0,20	0,24
<b>COÛT DU PROJET</b>		<b>9,36</b>	<b>4,36</b>	<b>5,00</b>

## **B.3 DISPOSITIONS D'EXECUTION**

### **Organe d'exécution**

B.3.1 L'Unité de Gestion de la Réforme (UGR) des Finances Publiques dont les attributions ont été définies par Arrêté du Ministre des Finances en date du 25 février 2010 sera l'Unité d'exécution du Projet. Cette structure a été créée au sein du dispositif de mise en œuvre et de suivi du Plan d'Actions pour l'amélioration du Système de Gestion des Finances Publiques. Elle a pour mission l'opérationnalisation du Plan d'Action et pour ce faire elle s'appuie sur un coordonnateur, un responsable aux Affaires Administratives et Financières, un spécialiste de la chaîne des dépenses, un spécialiste des organes de contrôle, un spécialiste en passation des marchés et un comptable. Cette structure sera également chargée du suivi de la mise en œuvre de la composante relative au climat des affaires ainsi que la sous composante amélioration de la gestion du portefeuille. Pour ce faire, elle sera renforcée par deux spécialistes en la matière dont le financement sera pris en charge par le projet. L'UGR assurera la gestion quotidienne du projet et tiendra une comptabilité répondant aux normes et standards de la profession permettant le suivi et le contrôle des dépenses du projet. L'UGR et les correspondants des structures bénéficiaires veilleront à ce que les objectifs du projet soient réalisés en proposant des solutions appropriées aux problèmes éventuels rencontrés dans le cadre de son exécution. Le personnel de l'UGR sera soumis à une évaluation annuelle dans le cadre de contrats de performances.

### **Dispositions institutionnelles**

B.3.2 Le dispositif institutionnel du projet comprend l'UGR, le comité de coordination et le comité de pilotage. L'UGR placée au sein du cabinet du Ministère des Finances, dispose de correspondants au sein des structures bénéficiaires. Les correspondants de l'UGR joueront un rôle d'interface entre le projet et leurs administrations respectives. A cet effet, ils assureront la vérification de la conformité des prestations des différents fournisseurs et prestataires du projet avec les cahiers des charges, le suivi du programme de formation et l'évaluation des activités du projet intéressant leur administration respective. Les curricula vitae des experts nationaux devront être soumis à la Banque, pour non objection.. Le Coordonnateur du projet, les experts et recevront des indemnités qui seront prises en charge par le projet. Les objectifs annuels à atteindre par le Coordonnateur du projet seront définis dans le cadre d'une convention d'exécution du projet qui sera signée entre le Coordonnateur et le Ministre des Finances après avis préalable de la Banque.

B.3.3 L'équipe de projet et les représentants des structures bénéficiaires se réuniront sur une base mensuelle, en comité de coordination à l'initiative du coordonnateur. Ces réunions permettront de : (i) valider les programmes d'activités prévues dans le projet ; (ii) valider les rapports soumis par les Consultants ; (iii) suivre les recommandations faites par ces derniers en particulier celles relatives aux réorganisations structurelles des départements et à la mise en place de nouvelles procédures de travail ; (iv) valider les rapports trimestriels d'activités du projet et; (v) examiner toute autre question intéressant le projet. Le Gouvernement peut, en cas de besoin, inviter à ces réunions les partenaires au développement représentés au Bénin et concernés par les résultats du projet.

B.3.4 Le comité de pilotage se réunira une fois tous les trois mois.. Le Comité de pilotage est présidé par le Secrétaire Général du Ministère de la Prospective du Développement de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale et composé du Secrétaire Général du Ministère des Finances, du Président

de la Chambre des Comptes, le Secrétaire Permanent du Conseil Présidentiel des Investissements, le Président de la Commission de Régulation des Marchés Publics. En tant qu'organe d'orientation et de supervision du projet, il veillera à sa bonne exécution selon les objectifs définis et en suivra les performances. Il veillera particulièrement à l'examen et à la validation des réformes initiées dans le cadre du projet et l'approbation et le suivi des programmes annuels d'activités. Il aura également la responsabilité de garantir l'engagement des pouvoirs publics à soutenir les réformes des finances publiques. Le secrétariat du Comité d'orientation sera assuré par le coordonnateur de l'UGR.

## B.4 DISPOSITIONS DE PASSATION DES MARCHES

### B.4.1 Récapitulatif des modes de passation des marchés

Catégories du projet	En millions d'UC					
	AOI	AON	Entente Directe	Autre <sup>3,4</sup>	Liste restreinte	Total
<b>1. Biens</b>						
1.1 Matériel informatiques	[2,13]	0,36 [0,31]				2,49[2,44]
1.2 Equipements électriques		[0,02]				[0,02]
1.3 Conception et reproduction de documents		[0,17]				[0,17]
<b>Total partiel 1 – Biens</b>	<b>[2,13]</b>	<b>0,55[0,50]</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	2,68[2,18]
<b>2. Services de consultants</b>						
<b>2.1 Études</b>					3,47[3,00]	3,47[3,00]
Conception et réalisation de systèmes informatiques					[0,80]	[0,80]
Fonds d'études pour la réalisation d'études de faisabilité de projets présentant un intérêt pour la réalisation des objectifs de développement économique et social du Bénin					0,94[0,47]	0,94[0,47]
Etudes et assistance informatiques					[0,29]	[0,29]
Autres études					[1,44]	[1,44]
<b>2.2 Assistance technique</b>			[0,38]	[0,07]		[0,44]
Expert en Systèmes douanier			[0,38]			[0,38]
Appui au Conseil présidentiel des Investissements				[0,07]		[0,07]
<b>2.3 Audit</b>					[0,05]	[0,05]
<b>Total partiel 2 – Services de consultants</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>[0,38]</b>	<b>[0,07]</b>	<b>3,52 [3,05]</b>	3,96 [3,49]
<b>3 Formation</b>			[1,71]		[0,62]	[2,33]
Formation Locale**			[1,71]			[1,71]
Formations des cadres à l'étranger					[0,62]	[0,62]
<b>4. Divers</b>						
Fonctionnement UGR & bénéficiaires				1,31 [0,22]		1,31 [0,22]
<b>Total partiel 4 - Divers</b>				<b>1,31 [0,22]</b>		1,31 [0,22]
<b>TOTAL (coût de base)</b>	<b>[2,13]</b>	<b>0,55 [0,50]</b>	<b>[2,09]</b>	<b>1,37 [0,29]</b>	<b>4,14 [3,67]</b>	<b>10,28 [8,67]</b>

B.4.2 Biens : 2,68 millions d'UC : Des marchés de biens (matériel informatique) d'un montant total de [2,13] millions UC seront chacun attribués selon des procédures d'AOIR

<sup>3</sup> Les montants entre crochets sont ceux financés par le FAD

<sup>4</sup> Autre : pour les consultants le recrutement d'experts par comparaison de CV, pour la formation elle se fera en fonction dans le cadre de partenariat avec les institutions de formation après évaluation de leurs capacités, et par des voyages d'études

(Appel d'offres international restreint). Des marchés de biens (une partie de matériels informatiques, connexion de réseaux, groupe électrogène, et travaux d'impression) d'un montant total de 0,55 million d'UC sera attribué selon des procédures d'AON. Le recours à l'AON s'explique par le fait que la participation des soumissionnaires étrangers est peu probable compte tenu du faible coût des marchés, de l'existence de ces biens sur le plan local et d'un nombre suffisant de fournisseurs qualifiés.

B.4.3 Services de consultants : 3,96 millions d'UC : L'acquisition des services de consultants (études et ingénieries et assistance technique), d'un montant de 3,47 millions d'UC sera effectuée par des cabinets de consultants et des consultants individuels, dans le cadre de contrats. Le processus de sélection des cabinets de consultants s'effectuera à travers une liste restreinte et la méthode de sélection sera basée sur la qualité et le coût. Toutefois, pour les consultants individuels, la méthode de sélection reposera sur la procédure de la Banque en matière de sélection de consultants individuels. L'assistance technique dans le cadre du déploiement du logiciel de Douanes « SYDONIA ++ » et la migration vers SYDONIA World d'un montant total estimés à 0,38 million d'UC sera attribué selon des procédures d'entente directe avec l'Organisation Mondiale des Douanes, et la CNUCED, seul fournisseur de ce progiciel de SYDONIA. Ce gré à gré se justifie par le fait que beaucoup de pays, notamment de l'UEMOA et de la CEMAC utilisent ce progiciel, qui continue à faire la preuve de sa performance, et que l'OMD est une organisation dont la notoriété est reconnue dans le domaine de l'expertise douanière. Le recrutement d'experts d'appui au Conseil Présidentiel des Investissements pour un montant de 0,07 million d'UC se fera la procédure de la Banque en matière de sélection de consultants individuels.

B.4.4 Formation : 2,33 millions d'UC : L'acquisition des services de formation sera effectuée par des cabinets de consultants spécialisés en formation ou des universités. Les marchés concernant les activités de formation sont regroupés selon les thèmes suivants : Formation locale, et formation à l'étranger. Les formations locales, estimées à 1,71 millions d'UC, seront gérées par entente directe dans le cadre d'une convention à signer avec les institutions nationales de formation publics ou privés spécialisées, et particulièrement l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management (ENEAM), l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) et le Centre d'Education à Distance (CED). Les formations à l'étranger (0,62 million d'UC) seront acquises sur la base de listes restreintes d'institutions régionales et internationales de formation. La procédure de sélection sera celle au moindre coût.

B.4.5 Pour les contrats de services de consultants et de formations estimés à moins de 200.000 UC, l'emprunteur, pour obtenir des manifestations d'intérêt, peut limiter la publication de l'avis au journal officiel, un journal de diffusion national ou sur un portail électronique dont l'accès est libre. Cependant, tout consultant éligible, qu'il soit régional ou pas, qui souhaite fournir les services sollicités peut exprimer son désir de figurer sur la liste restreinte. Pour les contrats estimés à plus de 200 000 UC, l'avis à manifestation d'intérêt devra être publié dans l'UNDB online et sur le site Internet de la Banque.

B.4.6 Divers : 1,31 millions d'UC : L'acquisition d'éléments divers (consommables informatiques, fournitures et consommables de bureau, maintenance des équipements, assurances, etc.) se feront par consultation de fournisseurs.

B.4.7 Note d'information générale sur les acquisitions: Le texte de l'avis général de passation de marchés sera convenu avec l'UGR du Ministère des Finances et sera publié sur le

site Internet de la Banque et dans l'UN Development Business Online, après l'approbation par le Conseil d'administration de la proposition de prêt.

**B.4.8 Procédures de revue :** Les documents suivants sont soumis à la revue et l'approbation de la Banque avant leur publication : i) Avis spécifique d'appel d'offres, ii) Dossiers d'appel d'offres ou Demandes de propositions aux consultants, iii) Rapport d'évaluation des offres ou Rapport d'évaluation des propositions des consultants, incluant les recommandations relatives à l'attribution du marché, iv) Projets de contrat s'ils sont modifiés et différents des projets de contrat figurant dans les dossiers d'appel d'offres.

**B.4.9 Revue a posteriori :** Les marchés de biens d'un montant inférieur ou égal à 20 000 UC seront approuvés par les organes d'exécution et revus a posteriori par la BAD. Les dossiers de passation de marchés, y compris les DAO, les fiches d'évaluation et l'attribution des marchés, seront conservés auprès de l'organe d'exécution à des fins de revue périodique par des missions de supervision de la Banque et par l'auditeur recruté à cet effet. L'audit annuel des états financiers devra intégrer l'audit des acquisitions. Toutefois, la Banque se réserve le droit d'entreprendre un audit a posteriori de la passation des marchés, à l'occasion de la première mission de supervision qui suit la fin de la passation des marchés ou à tout moment durant la mise en œuvre des projets. L'objet de ces audits est de vérifier si les activités de passation de marchés ont été menées correctement en conformité avec l'accord de prêt et les règles de la Banque. Cette revue déterminera s'il est nécessaire d'apporter des modifications ou des améliorations aux dispositions prises pour la passation des marchés. Les organes d'exécution recueilleront, tous les trimestres, des données sur la passation des marchés et les intégreront en détail dans les rapports d'activité trimestriels du projet à soumettre à la Banque.

**B.4.10 Organe d'exécution :** L'UGR sera chargée de l'acquisition des biens, services de consultants et services de formation. L'UGR disposera de moyens adéquats pour entreprendre les activités de passation des marchés requises dans le cadre du projet.

**B.4.11 Plan de passation des marchés :** La Banque examinera les dispositions prises par l'emprunteur pour la passation des marchés dans le cadre du Plan de passation des marchés, pour s'assurer de leur conformité avec l'accord de prêt et ses Règles en la matière. Le Plan de passation des marchés couvrira une période initiale d'au moins 18 mois. L'emprunteur mettra à jour ledit plan tous les ans ou selon que de besoin, mais toujours sur les 18 mois suivants de la durée de mise en œuvre du projet. Toute proposition de révision du Plan de passation des marchés sera soumise à la Banque pour approbation préalable.

## **B.5 Dispositions en matière de gestion financière**

**B.5.1** La gestion financière et comptable sera assurée par l'UGR à créer, rattachée au cabinet du Ministre des Finances et du Budget qui ne dispose d'un système comptable et financier qui répond aux exigences minimum requises par la Banque. Un cabinet d'expertise comptable mettra en place un système de gestion adéquat, conformément aux directives de la Banque en la matière. L'UGR devra également élaborer un manuel de procédures administratives, financières et comptables et tenir des registres complets présentant les dépenses par composante, par catégorie et source de financement. Le même cabinet d'expertise comptable fournira un appui conseil périodique à l'UGR durant toute la durée de vie du projet.

**B.5.2** Les états financiers du projet vérifiés par un cabinet indépendant, seront transmis à la Banque au plus tard six (6) mois après la clôture de l'exercice concerné. L'audit du projet sera mené conformément aux termes de référence (TDR) approuvés par la Banque et fournira des

opinions spécifiques sur les états financiers du projet, les états des dépenses du compte spécial et de la contrepartie nationale, les systèmes de contrôle interne, les modes de passations de marchés. Les premiers états financiers et rapport d'audit du projet sont prévus pour le 30 Avril 2012 au plus tard et couvriront la période allant du début du projet au 31 décembre 2011.

## **B.6 DISPOSITIONS RELATIVES AUX DECAISSEMENTS**

B.6.1 Les décaissements des ressources du prêt et du don seront effectués par la méthode du compte spécial et la méthode de paiement direct. La méthode de paiement direct sera utilisée pour l'acquisition des biens et les prestations des consultants. Les décaissements sur contrats relatifs à l'acquisition des biens de montant inférieur à 20 000 UC et les dépenses de fonctionnement seront effectués à partir du compte spécial. Il sera ouvert à cet effet trois comptes spéciaux dans une banque commerciale jugée acceptable pour la BAD, le premier pour recevoir les ressources du prêt FAD, le deuxième pour recevoir les ressources du don et le troisième pour recevoir les fonds de contrepartie nationale. Les comptes spéciaux du prêt et du don FAD seront alimentés par un versement initial sur la base d'un programme d'activités acceptable par la Banque et dont le montant n'excèdera pas le budget prévisionnel de 6 mois d'activités. Ils seront reconstitués sur la même base, après justification de l'utilisation d'au moins 50% de la dernière avance et de l'intégralité des transferts précédents. Le compte spécial de contrepartie nationale, sera alimenté par le Gouvernement du Bénin à travers le versement, en début d'année budgétaire, durant les quatre années d'exécution du projet, du montant correspondant au programme annuel d'activités du projet (voir tableau n°2.6 – Calendrier des dépenses par composantes). Le Ministre des Finances et le Coordonnateur du projet seront désignés par le Gouvernement comme les signataires et les personnes habilitées à faire mouvoir le compte de contrepartie nationale.

## **B.7 ANALYSE PROBLEMATIQUE DU GENRE**

B.7.1 Au Bénin, les femmes représentent 51% de la population et jouent un rôle important dans l'économie nationale. Malheureusement elles sont insuffisamment représentées dans l'Administration. Mais, la formation prévue dans le cadre du projet à l'intention des fonctionnaires des Institutions bénéficiaires profitera de façon équitable aux cadres femmes qui y travaillent. La Banque veillera, dans le cadre des programmes de formation qui seront établis ainsi que dans le choix des candidats aux différents stages à l'étranger à ce qu'un pourcentage substantiel de femmes fonctionnaires bénéficie de ces stages.

B.7.2 Les candidatures féminines seront fortement encouragées pour bénéficier des formations prévues, aussi bien à l'étranger qu'au plan national. Ces formations constitueront pour celles qui en profiteront une opportunité pour assumer de hautes responsabilités à des niveaux élevés et stratégiques de l'administration publique. Cette démarche permettra à terme, de renverser la tendance actuellement constatée plutôt préjudiciable à l'approche genre. Des spécialistes de la problématique de genre seront impliqués dans l'exécution des programmes de formation pour soutenir les exigences liées à l'émergence d'un environnement propice à la promotion des femmes. Dans ce cadre et au niveau des cohortes à former, les candidatures retenues comprendront au moins 20% de femmes dès la première année. Cet effectif sera porté à au moins 30% à partir de la seconde année.

## **B.8 ANALYSE DE LA PAUVRETE**

B.8.1 Au Bénin, environ une personne sur trois (33,3%) vit en dessous du minimum vital et deux personnes sur cinq (39,6%) subissent encore de nombreuses privations en termes de conditions d'existence et de patrimoine.

B.8.2 Une analyse de ces différentes formes de pauvreté suivant les milieux de résidence montre que la pauvreté est un phénomène qui sévit plus en milieu rural. L'analyse des facteurs explicatifs de la persistance de la pauvreté, de l'entrée et de la sortie de la pauvreté montre l'importance du niveau d'instruction, de la branche d'activité, de l'accès au crédit, des infrastructures de base, du revenu initial comme des facteurs favorisant la réduction et la sortie de la pauvreté. En revanche, la grande taille du ménage (8 personnes et plus) apparaît comme un facteur très limitant dans cette perspective.

B.8.3 Au regard de l'analyse et des déterminants de la pauvreté, le Gouvernement compte mettre en œuvre des politiques de croissance économique accélérée et de redistribution susceptibles de conduire à une réduction significative de la pauvreté et de donner une impulsion à la marche du Bénin vers la réalisation des OMD. Une attention particulière sera accordée:

- à la promotion de l'économie locale en vue de permettre une réduction de la pauvreté en milieu rural ;
- à la maîtrise de la croissance démographique, en liaison avec la forte corrélation qui existe entre la pauvreté et la taille élevée des ménages ;
- au renforcement de la protection sociale surtout aux personnes âgées ;
- au renforcement des infrastructures de base ;
- au renforcement de la politique de microcrédit en vue de permettre l'accès aux crédits pour les pauvres en l'occurrence les femmes.

## **C. ANNEXES TECHNIQUES SUPPLEMENTAIRES**

### **C.1. DESCRIPTION DU PROJET**

#### ***Composante A : Renforcement de la gestion des finances publiques***

##### ***Sous Composante A.1 : Appui à la Chambre des Comptes de la Cour de la Cour Suprême***

Dans le cadre du Projet d'Appui aux Institutions de Contrôle (PAIC), la Chambre des comptes a bénéficié d'un soutien qui a permis l'équipement de l'ensemble de ses membres en unités informatiques ainsi que l'organisation de voyages d'études.

Cependant les contraintes majeures aujourd'hui résident dans l'adoption des changements constitutionnels visant à la création d'une cour des comptes et dans le recrutement de membres de la cour des comptes qui souffre de manquements importants particulièrement au niveau des conseillers dont le nombre devra se réduire les années à venir avec les départs à la retraite. Par ailleurs, la cour a besoin des recrutements pour obtenir des compétences nouvelles dans les domaines divers.

En attendant, la prise de ces mesures, le Projet compte renforcer les actions déjà engagées par :

- la mise en place d'un intranet permettant l'interconnexion de l'ensemble des membres de la cour, et l'accès à Internet,
- le financement de formations spécifiques dans le domaine des finances publiques et du contrôle juridictionnel,
- la mise en place d'un système documentaire basée sur une gestion électronique des documents pour l'archivage,
- la réalisation d'un site WEB permettant la publication en ligne des rapports de la cour des comptes

Par ailleurs, le Gouvernement procédera au renforcement des capacités humaines de la Cour par le recrutement des personnels prévus dans le cadre du programme (4 Conseillers qualifiés, Recrutement de 10 vérificateurs et 10 Assistants)

### ***Sous Composante : A.2. Modernisation des outils de passation des marchés***

#### ***Activité A1.2.1 : Mise en place du SIGMAP***

Avec, l'appui du Gouvernement des Pays-Bas, la Commission Nationale de Régulation des Marchés Publics a réalisé un schéma directeur informatique de la chaîne de passation des marchés publics, ainsi qu'une étude de faisabilité du système intégré de gestion des marchés publics dont les principaux objectifs sont :

- la modernisation des procédures de passation des marchés publics ;
- l'automatisation de toutes les étapes de passation des marchés publics ;
- la mise en place des interfaces de données entre le SIGMAP, SIGFIP, ASTER et IFU déjà en production au niveau de l'administration financière ;
- l'interconnexion de tous les organes du système des marchés publics ;
- la mise à la disposition de l'Administration Publique, des usagers, des opérateurs économiques nationaux et internationaux, des informations et services adéquats en temps réel ;
- l'alimentation des sites web national et communautaire (UEMOA) des marchés publics.

Le tableau des coûts estimés dans ces études sont en annexe.

Le projet va prendre en charge la mise en place de ce système en finançant les actions suivantes :

- les équipements informatiques nécessaires au démarrage et au déploiement du nouveau système à la CNRMP, à la DNMP, et les ministères pilotes, ainsi que les équipements électriques du Centre de Calcul. Cela correspondra aux équipements du centre de calcul, nécessaires au renforcement du backbone du Ministère des Finances et l'installation des réseaux locaux
- le développement ou l'acquisition d'un progiciel de gestion des marchés publics,
- la formation du personnel informaticien en charge de l'exploitation et la maintenance du système et des équipements informatiques.

Le Gouvernement devra prendre en charge le fonctionnement et la maintenance du système ainsi que l'interconnexion des acteurs de la chaîne des marchés publics.

### *Activité A1.2.2 : Vulgarisation du code des marchés publics*

Le Projet accompagnera également le Gouvernement dans la vulgarisation du nouveau code adopté en 2009 par la conception et la diffusion de guides à l'intention des acteurs de la chaîne ainsi que l'organisation de sessions de formation à l'attention des opérateurs économiques.

### *Activité A1.2.3 : Formation des acteurs de la chaîne des marchés publics*

Il s'agit d'un des facteurs clés de succès du projet. L'appropriation de l'outil informatique et des procédures de passation de marchés édictées par le nouveau code, par l'ensemble des membres de chaque organe de la chaîne de passation des marchés publics ne pourra se faire que par la mise en place d'un processus dynamique de formation des utilisateurs.

Ces formations concerneront deux publics cibles principalement:

- les membres de la DNMP et de la CNRMP
- les membres des cellules de passation de marchés publics

Elles auront pour objectifs :

- la mise à niveau des acteurs de chaque organe en suite bureautique ;
- la formation des formateurs au niveau des délégations ;
- la mise en place d'un processus de recyclage et de formation périodique avec la disponibilité d'animateurs ;
- la mise en place d'un pool de saisie.

### ***Sous Composante A3 : Amélioration de la qualité du Portefeuille***

#### *Activité A1.3.1. Informatisation du Ministère*

Parmi, les plus grandes contraintes auxquelles fait face aujourd'hui le Ministère dans la mise en œuvre et le suivi des ses activités, l'absence d'un système d'information capable de fournir les éléments d'aide à la décision nécessaires au pilotage.

Le Ministère a préparé une note d'orientation stratégique pour le développement de son système d'information, qui définit les besoins principalement en matière d'équipements et de connectivité du ministère. Par ailleurs, l'ensemble des structures font état de besoins spécifiques pour leur permettre réaliser leurs missions.

Le projet va appuyer le Ministère à moderniser ses outils de travail en se dotant des outils informatiques adéquats. Pour cela, et pour assurer une cohérence d'ensemble des actions à mener, le Projet financera d'abord une assistance technique, pour la réalisation d'un schéma directeur et d'un plan de développement du système d'information. Il contribuera également à la mise en œuvre du plan de développement par le financement d'équipements, d'applications informatiques pour les principales directions, la formation, et la consolidation des actions déjà entreprises par le Ministère avec l'appui du MCA dans le cadre de la mise en œuvre du Système SHISEPIP.

Les actions à mener concerneront :

- la réalisation d'un schéma Directeur informatique et assistance à la mise en œuvre
- la fourniture des équipements informatiques et logiciels de base
- la réalisation d'une étude de solution de connexion du Ministère et de sécurité
- les équipements de la Solution de connexion
- en attendant, les conclusions du schéma directeur, et au regard des besoins exprimés par les différentes directions du Ministère, le Projet devra financer en priorité les actions suivantes :

- la conception et mise en œuvre d'un système automatisé de gestion de l'information sur les investissements privés (SAGINFIP)
- la mise à niveau du système SHISEPIP
- la conception et mise place d'un Système Automatisé de Programmation des Investissements Publics (SAPIP)
- la réalisation des Interfaçages et l'intégration de SHISEPIP & SAPIP
- la formation des informaticiens

Le gouvernement contribuera par la prise en charge des frais de fonctionnement et de maintenance du système.

#### *Activité A1.3.2. Formation des acteurs de la chaîne PPBS*

La faiblesse des capacités humaines et institutionnelles dans l'administration publique béninoise et en particulier celles des acteurs de la chaîne Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi/Evaluation (PPBS) ont fortement handicapé les réformes engagées par le Gouvernement afin d'assainir les finances publiques.

Le projet se propose d'appuyer le Ministère dans la conception et la mise en œuvre des programmes adaptés aux besoins, et capitalisant les expériences antérieures. Ce programme devra concerner plus de 3.000 agents au sein de l'ensemble des structures publiques impliquées dans la chaîne PPBS, et sera axé sur les thèmes suivants :

- thème 1 : Identification et formulation du projet ;
- thème 2 : Planification du projet ;
- thème 3 : Gestion, réalisation et clôture du projet ;
- thème 4 : Analyse prospective ;
- thème 5 : Gestion macro économique ;
- thème 6 : Gestion des politiques économiques.

Le caractère permanent et continu des formations ont amené le Ministère à envisager la création d'un centre de formation en son sein pour répondre à ses besoins.

Le projet se propose d'appuyer le Ministère en finançant une étude de faisabilité d'un tel centre avec une évaluation comparative des différentes formules pouvant être retenues pour sa mise en œuvre, ainsi que la définition d'un plan de formation sur trois ans et sa mise en œuvre en se basant principalement sur les structures locales et sous régionales.

Pour cela, des partenariats seront mis en place avec l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management (ENEAM), l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) et le Centre d'Education à Distance (CED), les centres de formation régionaux et internationaux pourraient être mobilisés par le CED. Le Projet, pourra le cas échéant, pour des formations spécifiques et pointues faire à l'extérieur (non sous régional)

### ***Sous Composante B1 : Amélioration du cadre institutionnel et fiscal***

Les actions envisagées auront pour effet d'assurer le bon déploiement et l'évolutivité du système d'immatriculation à l'Identifiant Fiscal Unique (IFU), et de mettre en place un système intégré de gestion des impôts et taxes.

#### *Activité B.1.1. Réalisation d'études et développement d'applications et outils de gestion*

Les actions identifiées pour être financées par le Projet sont :

- l'étude de faisabilité en vue de la mise en place d'un système intégré de gestion des impôts et taxes à partir de la base de données de l'IFU
- la conception et la mise en place d'un système intégré de gestion des impôts et taxes
- la collecte des données en vue de l'immatriculation des usagers du marché de Dantokpa et Immatriculation des usagers,
- l'acquisition de serveurs, d'ordinateurs, imprimantes et autres accessoires informatiques
- l'organisation de larges concertations (séminaires) avec les acteurs socioprofessionnels pour l'amélioration

#### *Activité B.1.2. Réseau : Réalisation des interconnexions avec les postes frontaliers*

Parallèlement, le Gouvernement réalisera l'interconnexion avec les postes frontaliers dans le cadre du réseau global des finances interconnectant les postes frontaliers où le SYDONIA est installé.

#### *Activité B.1.3. Amélioration du cadre institutionnel de l'IFU*

De larges concertations seront organisées avec les différents acteurs de la vie socioprofessionnelle au bout desquelles un colloque sera tenu pour faire la synthèse et proposer un projet de loi instituant l'IFU en lieu et place du décret actuel.

#### *Activité B.1.4. Suivi et maintenance*

Par la suite des missions de contrôle et de maintenance dans les structures concernées seront effectuées régulièrement et prises en charge par le Gouvernement.

### **Sous Composante : B.2. Renforcement des capacités des structures d'appui au secteur privé**

Le Gouvernement du Bénin a réalisé en 2009, sur financement de l'Union Européenne, une étude pour la formulation d'un programme dont la mise en œuvre permettra l'instauration d'un climat des affaires favorable à l'investissement et à l'amélioration des indicateurs de Doing Business.

Cette étude a mis en évidence la faiblesse de capacités humaines et institutionnelles des structures en charge de la promotion du secteur privé et le manque de ressources matérielles leur permettant d'assurer leur mission.

Le projet apportera son appui aux trois principales structures impliquées dans ce domaine, en s'assurant de la cohérence et du non redondance avec les autres interventions (Projet PROCCI financé par la Banque Mondiale, et les ressources de l'Union Européenne).

### *Activité B.2.1. Appui au CPI*

L'une des missions principales du Centre de Promotion des Investissement est d'assister les investisseurs potentiels dans le choix de leurs projets et dans leur démarche avec l'administration et le secteur privé. A ce titre

Les actions que le Projet financera dans le cadre de cet appui seront :

- l'élaboration d'un cadre réglementaire et institutionnel de promotion du Partenariat Public-Privé,
- le financement d'un fonds d'études pour la réalisation d'études de faisabilité pour orienter le choix des investissements vers les projets qui présentent un intérêt pour la réalisation des objectifs de développement économique et social du Bénin,
- la vulgarisation du code des investissements

### *Activité B.2.2. Appui au Conseil Présidentiel d'Investissement (CPI)*

Le CPI est chargé de promouvoir le dialogue direct entre l'Etat et le secteur privé afin d'identifier les problèmes importants qui constituent des obstacles à l'investissement et qui requiert l'intervention du Gouvernement. Les ressources dont il dispose actuellement ne lui permettent pas d'assurer correctement sa mission, c'est pourquoi le Projet va financer pour renforcer les capacités du Conseil les activités suivantes :

- le recrutement d'une assistance technique pour la finalisation de l'étude UE,
- la fourniture d'équipements informatiques,
- le recrutement de deux consultants d'appui de longue durée,
- l'élaboration d'une stratégie de communication,
- l'organisation de voyages d'études

### *Activité B.2.2. Appui à la Direction des Investissements Privés*

La Direction des Investissements Privés malgré le rôle important qui lui est assigné de promotion des investissements privés, et d'amélioration du climat des affaires, souffre d'absence de vision et de moyens pour la mise en œuvre de sa mission.

C'est pourquoi le projet compte lui apporter son appui pour

- l'élaboration de la politique nationale d'investissement,
- la vulgarisation de la politique nationale d'investissement,
- l'évaluation de la politique nationale d'investissement,
- la diffusion d'informations économiques auprès des investisseurs privés.

Les actions de renforcement des capacités sont incluses dans celles globalement du Ministère d'Etat.

### ***Sous Composante B.3 : Appui au plan de modernisation des douanes***

L'administration des Douanes s'est lancée depuis 2008 dans un processus de réformes et de modernisation avec l'appui de plusieurs partenaires au Développement en particulier le MCA.

C'est ainsi que le MCA a d'abord financé une étude sur l'efficacité du système douanier ainsi que l'assistance de l'Organisation Mondiale des Douanes pour l'élaboration d'une stratégie de réforme et de modernisation des Douanes du Bénin ayant abouti à la définition d'un plan d'action intégré dans celui de l'amélioration de la gestion des finances publiques 2009 – 2013.

Parmi les actions importantes engagées avec un effet direct sur la simplification des procédures d'enlèvement des marchandises et la réduction de l'ampleur de la fraude figurent :

*Activité B.3.1 : Modernisation du cadre légal et réglementaire.*

MCA a pris en charge l'ensemble des activités nécessaires à la rédaction et la promulgation d'un nouveau code des douanes harmonisé avec le code communautaire de l'UEMOA ainsi que les concertations avec l'ensemble des opérateurs économiques, les agents en douanes et autres acteurs concernés. Cependant le financement de MCA s'arrête à la promulgation du code ne prend pas en charge toutes les actions de formation, d'édition, de vulgarisation du code, ni l'élaboration des textes d'application et leur mise en œuvre. Le projet se propose de prendre la relève du MCA de cette activité en finançant :

- La formation des agents de douanes sur le nouveau de code,
- L'élaboration des textes d'applications et mise à jour des textes
- L'organisation de séminaires de vulgarisation
- La publication du nouveau code
- La publication des manuels de procédures et des schémas de dédouanements

*Activité B.3.2 : Accompagnement de la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects dans le déploiement de SYDONIA++*

La Direction de la Gestion de l'Information a commencé le déploiement de la version ++ de Sydonia, soutenue en cela par le MCA, qui prend en charge l'interconnexion des bureaux extérieurs au site central. L'équipement et la construction/réhabilitation des bureaux doit être prise en charge par les ressources nationales où plusieurs marchés sont signés ou en cours de signature, cependant depuis 2009.

Les actions que le projet compte prendre en charge dans ce cadre et qui consolident les actions déjà menées ou en cours de financement par le MCA et le Gouvernement sont :

- L'équipement d'un centre de stockage secondaire des données permettant de sécuriser le fonctionnement de SYDONIA à BOHICON,
- La mise en œuvre des dernières fonctionnalités de Sydonia++ non encore activées ou finalisées par le financement de missions d'expertise de la CNUCED. La première de ces missions devra en particulier porter sur l'opportunité de continuer le déploiement de SYDONIA++, et de celle du passage à la version World. Si cette dernière hypothèse est retenue, un schéma d'évolution devra être élaboré et chiffré, les montants alloués à cette rubrique devraient le cas échéant y contribuer.
- La formation des personnels informaticiens aux environnements matériels et logiciels de SYDONIA++ et en perspective d'un passage à SYDONIA World
- La formation des utilisateurs de SYDONIA (douaniers, opérateurs et agents en douanes)

*Activité B.3.3 : La mise en place d'une stratégie nationale de répression des fraudes fondée sur les risques*

Pour accompagner les simplifications des procédures d'enlèvement, avec la mise en place des scanners au port de Cotonou financés par le MCA, le bureau BIVAC met en place des outils d'analyse de risque appliqués à la valeur des marchandises, la DGDID entend mettre en place une stratégie nationale de répression des fraudes fondée sur l'analyse de risques.

Pour cela le Projet financera :

- une assistance technique pour la définition de cette stratégie en se basant sur les travaux de modélisation en cours au niveau du service des études stratégiques,
  - la formation des agents des services des études
  - la fourniture d'équipements informatiques
- le financement de trois voyages d'études en Algérie, Ghana et Côte d'Ivoire.

## C.2 Plan de passation des marchés

Catégorie : Biens et services

	2011												2012												2013												Montant en M FCFA	Procédur e
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
Mise en place d'un INTRANET à la Chambre des Comptes				A			I				C																									50	AON	
Développement d'un Site Web Chambre des Comptes				A			I				C																									16	AON	
Equipement d'un Centre d'archivage				A			I				C																									100	AON	
Equipements Informatiques pour le SIGMAP				A			B	I			C									B	I		C													609,5	AOI	
Equipements electriques pour le SIGMAP				A			I				C																									15	AON	
Conception de guides pour les acteurs de la chaine des marchés publics				A			I				C																									100	AON	
Equipements informatiques et logiciels de base pour le MPDEPP-CAG				A																B	I		C													500	AOI	
Solution d'interconnexion des services du MPDEPP-CAG				A				B	I		C																									150	AOI	
Equipements informatiques pour l'amélioration du cadre fiscal				A																I			C													100	AON	
Equipements pour interconnexion avec les postes frontaliers				A																I			C													40	AON	
Equipements informatiques et logiciels pour le Conseil Présidentiel pour l'investissement				A			B	I			C																									83	AOI	
Publication du code général des douanes et des manuels et guides				A			B	I			C																									30	AON	
Matériels informatiques Réseau de secours SYDONIA (BOHICON)																				A												B	I		C	150	AOI	
Matériels informatiques et logiciels de modélisation pour l'analyse des risques				A			B	I			C																									70	AOI	

Légende :

A - Publication  
 I - Appel d'offres  
 AOI - Consultation fournisseurs échelon international  
 AON - Consultation fournisseurs échelon national

B - Approbation dossier d'appel d'offres  
 C - Signature du contrat

Catégorie : Services de Consultants

	2011												2012												2013												Montant en M FCFA	Procédure
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
Logiciel de gestion des marchés publics				A			S	L			C																									160	SBQC	
Etude de faisabilité en vue de la mise en place d'un système intégré de gestion des impôts et taxes à partir de la base de données de l'IFU				A			S	L			C																									95	SBQC	
Conception et mise en place d'un système intégré de gestion des impôts et taxes											A	S	L				C																			400	SBQC	
Collecte des données en vue de l'immatriculation des usagers du marché de Dantokpa et Immatriculation des usagers				A			S	L			C																									15	SBQC	
Réalisation d'un schéma Directeur informatique et assistance à la mise en œuvre pour le MPDEPP-CAG				A			S	L			C																									75	SBQC	
Etude d'une étude de solution de connexion du Ministère et de sécurité du MPDEPP-CAG				A			S	L			C																									45	SBQC	
Applications Informatiques pour le MPDEPP-CAG											A	S	L				C																			420	SBQC	
Etude faisabilité du centre de formation des acteurs de la chaîne PPBS				A			S	L			C																									200	SBQC	
Etude pour la mise en place d'un programme de formation des acteurs de la chaîne PPBS 2010-2013				A			S	L			C																									60	SBQC	
Recrutement d'une assistance technique pour la finalisation de l'étude UE				A			S	L			C																									25	SBQC	
Elaboration de la politique nationale d'investissement				A			S	L			C																									100	SBQC	

**Catégorie : Services de Consultants**

	2011												2012												2013												Montant en M FCFA	Procédure	
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
Evaluation de la politique nationale d'investissement																											A					S	L		C			15	SBQC
Elaboration d'un cadre réglementaire et institutionnel de promotion du Partenariat Public-Privé								S	L		C																									100	SBQC		
Réalisation d'études de faisabilité pour orienter le choix des investissements				A				S	L		C																					A	S	L		C	700	SBQC	
Mise en place d'une stratégie nationale de répression des fraudes fondée sur l'analyse des risques				A				S	L		C																									30	SBQC		
Mission expertise expert Organisation Mondiale des Douanes				A				S	L		C																									80	ED		
Mission accompagnement CNUCED				A				S	L		C																									200	ED		
Elaboration du manuel de procédures	A		S	L		C																														70	SBQC		
Audit des comptes				A		S	L		C																											40	SMC		

Légende :

- A -Publication
- B -Approbation dossier d'appel d'offres
- S - Approbation Liste restreinte
- L - Demande de propositions
- C -Signature du contrat

- SBQC- Sélection Basée sur la Qualité et le Coût
- ED - Entente Directe
- SMC- Sélection au moindre coût

## Annexe

## Estimation des Coûts détaillés du Projet de Mise en Place du Système de Passation des Marchés Publics

	Composantes		Qte	PU	Montant
<b>Code s</b>	<b>Composante 1 : Amélioration de la communication</b>				
<b>A</b>	<b>Sous-Comp 1 - Renforcement backbone du MEF</b>				
<b>A1</b>	<b>BIENS</b>				
	<b>1. Equipements d'interconnexion du MEF</b>				
	Routeur		1	20 000 000	20 000 000
	pare-feu		1	15 000 000	15 000 000
	<b>Sous-total Equipements d'interconnexion</b>				<b>35 000 000</b>
	<b>Sous-total Biens</b>				
	<b>SERVICES</b>				
	<b>1. Travaux d'ingénierie informatique</b>				
	Coût d'abonnement et de maintenance		1		
	Travaux d'installation et de configuration	Mois/homme	1	3 000 000	3 000 000
	<b>Sous-total Ingénierie informatique</b>				<b>3 000 000</b>
	<b>Sous-total Services</b>				
<b>A</b>	<b>Sous-Comp 2- Connexion des postes distants de SIGMAP</b>				
<b>A1</b>	<b>BIENS</b>				
	<b>1. Equipements d'interconnexion des postes distants</b>				
	Equipements Boucle locale Radio (BLR)		10	5 000 000	50 000 000
	Equipements VSAT		200	1 500 000	300 000 000
	Réseaux locaux		200	2 500 000	500 000 000
	<b>Sous-total Equipements d'interconnexion des postes distants</b>				<b>850 000 000</b>
	<b>TOTAL COMPOSANTE 1 : Amélioration de la communication</b>				<b>888 000 000</b>
<b>Code s</b>	<b>Composante 2 : Amélioration des outils de traitement et d'aide à la décision</b>				
<b>A</b>	<b>Sous-Comp 1 - Développement des applications</b>				
<b>A1</b>	<b>BIENS</b>				
	<b>1. Conception, développement SIGMAP</b>				
	audit et modélisation	Forfait	1	15 000 000	15 000 000
	développement applicatif	Forfait	1	150 000 000	150 000 000
	reprise de données	Forfait	1	5 000 000	5 000 000
	Déploiement de l'applicatif sur site pilote	Forfait	1	5 000 000	5 000 000
	<b>Sous-total Conception, développement SIGMAP</b>				<b>175 000 000</b>
	<b>2. Mise en production grandeur nature</b>				
	Travaux d'administration données et système		1	3 000 000	3 000 000
	Documentation utilisateur et technique		1	2 000 000	2 000 000
	<b>Sous-total Mise en production grandeur nature</b>				<b>5 000 000</b>
	<b>3. Voyages d'Etudes</b>				

	Visite de SIGMAP en Afrique ( Sénégal,Tunisie)	Personne	5	1 000 000	5 000 000
	<b>Sous-total Voyage d'Etude</b>				<b>5 000 000</b>
	<b>Sous-total sous-Comp1</b>				<b>185 000 000</b>
	<b>SERVICES</b>				
	<b>1. Formation</b>				
	Formation sur l'utilisation de SIGMAP	session	1	3 000 000	<b>3 000 000</b>
	<b>Formation des informaticiens (base de données, outils et langage web)</b>		1	15 000 000	<b>15 000 000</b>
	<b>Seminaire de formation sur la code des marchés publics</b>		1	5 000 000	<b>5 000 000</b>
	<b>Sous-total Services</b>				<b>23 000 000</b>
<b>A</b>	<b>Sous-Comp 2 - Développement du site web</b>				
<b>A1</b>	<b>BIENS</b>				
	<b>1. Définition du contenu du site et conception</b>				
	collecte et mise en forme des informations		1	2 000 000	2 000 000
	développement du site dynamique avec des interfaces SIGMAP		1	8 000 000	8 000 000
	<b>Sous-total Définition du contenu du site et conception</b>				<b>10 000 000</b>
	<b>2. Hébergement et mise en ligne</b>				
	Hébergement et référencement du site	par an	1	500 000	500 000
	mise en ligne du site		1	500 000	500 000
	<b>Sous-total Hébergement et mise en ligne</b>				<b>1 000 000</b>
	<b>Sous-total Biens</b>				<b>11 000 000</b>
	<b>SERVICES</b>				
	<b>1. Formation</b>				
	Formation de webmaster	session	1	4 000 000	4 000 000
	<b>Sous-total Services</b>				<b>4 000 000</b>
	<b>TOTAL COMPOSANTE 2 : Amélioration des outils de traitement et d'aide à la décision</b>				<b>223 000 000</b>
<b>Code s</b>	<b>Composante3 : Amélioration de la gestion des données de base</b>				
<b>A</b>	<b>Sous-Comp 1 - Développement des infrastructures</b>				
<b>A1</b>	<b>BIENS</b>				
	<b>1. Equipements du centre de calcul (CTAMP)</b>				
	Routeur		2	3 500 000	7 000 000
	Firewall		2	5 000 000	10 000 000
	Equilibreur de charge		1	5 000 000	5 000 000
	switchs		3	3 000 000	9 000 000
	Detecteur d'intrusion		1	4 500 000	4 500 000
	serveurs de données		2	6 000 000	12 000 000
	serveurs web		2	4 000 000	8 000 000
	serveur zone démilitarisée (DNS, FTP,...)		1	5 000 000	5 000 000
	serveur monitoring		1	4 000 000	4 000 000
	unité de stockage+nœud de gestion		1	10 000 000	10 000 000
	<b>Sous-total Equipements du centre de calcul (CTAMP)</b>				<b>74 500 000</b>

<b>2. Mobilier, matériel de bureau et autre matériel</b>					
	contrôle de l'accès au centre de calcul	Equipement biométriques et vidéo	1	2 000 000	2 000 000
	Sécurité électrique du centre de calcul	groupe électrogène et parafoudre	1	15 000 000	15 000 000
	meublier du centre de calcul		10	1 500 000	15 000 000
	Poste de travail du centre de calcul		20	1 000 000	20 000 000
	<b>Sous-total Mobilier, Matériels de Bureau</b>				<b>52 000 000</b>
	<b>Sous-total Biens</b>				
<b>SERVICES</b>					
	<b>2. Formation</b>				
	Formation sur administration système, sécurité informatique, DBA, plan assurance qualité	session	1	8 000 000	8 000 000
	<b>Sous-total Services</b>				<b>8 000 000</b>
<b>TOTAL COMPOSANTE 3 : Amélioration de la gestion des données de base</b>					<b>134 500 000</b>

**1 245 500 000**



**MINISTÈRE DE LA PROSPECTIVE, DU DÉVELOPPEMENT, DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES  
ET DE LA COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE**

---

*Cotonou, le 03 juin 2010*

**Programme de renforcement des capacités au profit des acteurs de la chaîne PPBS pour financement BAD**

Le Gouvernement du Bénin a engagé depuis 1999 la modernisation du système de gestion de l'Administration publique, à travers une série de réformes, dans la perspective d'accroître les performances de l'économie nationale et de réaliser une dépense publique de qualité. Ces réformes auraient dû permettre d'assainir les finances publiques en corrigeant les graves dysfonctionnements et faiblesses identifiés au niveau de la chaîne Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi/Evaluation (PPBS).

Mais les difficultés de mise en œuvre de ces réformes retenues au sein de l'Administration publique n'ont pas permis d'atteindre les objectifs visés. Elles sont liées surtout à la faiblesse des capacités humaines et institutionnelles.

De ce fait on peut citer entre autres :

#### **Au niveau transversal**

- le manque de personnel qualifié ;
- l'insuffisance de matériels roulants et des moyens financiers pour le suivi des projets et programmes ;
- le mauvais montage des DAO et TDR de consultation au niveau des ministères ;
- l'instabilité institutionnelle de certaines structures des ministères et parfois des ministères eux même;

#### **Au niveau de la planification**

- l'insuffisance notable au niveau du cadrage macro économique ;
- la disparité observée dans la maîtrise des nouveaux outils de gestion ;

#### **Au niveau de la programmation**

- la faiblesse au niveau de la préparation du budget et de l'arbitrage du Programme d'Investissements Publics (PIP);
- la mauvaise allocation des ressources et le saupoudrage des crédits accordés aux projets lors de la programmation au niveau des ministères sectoriels ;
- la mauvaise évaluation des coûts de certains projets dégageant par la suite d'importants gaps devant être mobilisés ;
- la difficulté de remplissage des fiches de collecte des informations sur la programmation et le suivi-évaluation des projets et programmes ;
- la non maîtrise de la planification opérationnelle des projets.

#### **Au niveau de l'exécution et du suivi évaluation**

- la faible capacité technique des Unités de Gestion de Projet en management et en suivi-évaluation ;
- la faiblesse du système de suivi-évaluation au niveau national ;
- l'insuffisance de ressources humaines ;
- le mauvais montage des dossiers financiers par les acteurs des ministères dû à la non maîtrise des procédures d'exécution des dépenses publiques ;
- la difficulté de collecte d'informations auprès des coordonnateurs de projets ;
- l'inadéquation entre le profil du coordonnateur et le poste occupé ;
- la non maîtrise des procédures nationales de passation des marchés publics et de celles des partenaires techniques et financiers;
- la non maîtrise des procédures d'exécution des dépenses des bailleurs par certains coordonnateurs et régisseurs de projets et programmes etc.

En outre, la faible capacité en ressources humaines et en moyens matériels a influencé les résultats attendus des différents chantiers ouverts par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre des réformes.

Pour asseoir une solution durable à la faiblesse de la chaîne Planification- Programmation- budgétisation et de Suivi/Evaluation, le MPDEPP-CAG a organisé en 2007 une revue annuelle du processus de gestion du développement national. Cette revue, qui est un mécanisme d'évaluation des capacités des structures étatiques à traduire dans les actions et activités les politiques de développement, a révélé des dysfonctionnements au niveau de la chaîne PPBS qu'il urge de corriger afin de jeter les bases d'une économie prospère et d'un développement durable.

Afin de surmonter certaines de ces difficultés, surtout celles liées à l'insuffisance de personnel qualifié, le MPDEPP-CAG a recruté et mis à la disposition des ministères sectoriels, 354 cadres pour renforcer les capacités en ressources humaines des structures de la chaîne PPBS au niveau national. Pour ce faire, il importe de procéder au renforcement des capacités de ces agents et des coordonnateurs de projets pour qu'ils répondent aux exigences actuelles de performance d'une administration de développement.

C'est dans cette dynamique que le MPDEPP-CAG a élaboré la matrice des besoins en renforcement des capacités au profit des acteurs de la chaîne PPBS tant au niveau central que sectoriel conformément aux indications du tableau ci-après.

Ce programme de formation au profit des structures impliquées dans la chaîne PPBS couvre six thèmes à savoir :

thème 1 : Identification et formulation du projet ;

thème 2 : Planification du projet ;

thème 3 : Gestion, réalisation et clôture du projet ;

thème 4 : Analyse prospective ;

thème 5 : Gestion macro économique ;

thème 6 : Gestion des politiques économiques.

Les sessions de formation seront animées dans le cadre d'un partenariat par les centres de formation nationaux et régionaux. Les centres de formation nationaux concernés sont l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management (ENEAM), l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) et le Centre d'Education à Distance (CED).

Les centres de formation régionaux et internationaux pourraient être mobilisés par le CED dans le cadre d'un partenariat à conclure entre le CED et le Ministère de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale (MPDEPP-CAG).

N°	Modules de formation	Cible (tous ministères et institutions de l'Etat)	Nombre de participants pour trois ans	Coût en dollar par participant	Coût total pour les trois ans	Coût en 2011 en (\$)	Coût en 2012 en (\$)	Coût en 2013 en (\$)	Obs
<b>Thème 1 : Identification et formulation du projet</b>			<b>225</b>	<b>500</b>	<b>112 500</b>	<b>37 500</b>	<b>37 500</b>	<b>37 500</b>	
1	Conception, analyse des risques et démarrage de projets	DRFM, DPP, DDPD, ADPG, OCS	75						
2	Techniques de formulation d'un projet de développement	DPP, DRFM, DGB, DGSPP, DGIFD, OCS, Unité de gestion des projets	75						
3	Mesure de la faisabilité et de la rentabilité des projets et programmes	DPP, DRFM, DGB, DGSPP, DGIFD, BEPP, ADPG, OCS, Unité de gestion des projets	75						
<b>Thème 2 : Planification du projet</b>			<b>600</b>	<b>500</b>	<b>300 000</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>	
1	Planification opérationnelle et audit des projets	DPP, DRFM, DGB, DGSPP, DGIFD, BEPP, ADPG, OCS, Unité de gestion des projets	75						
2	Programmation et budgétisation des projets publics	DGB, DPP, DGIFD, DGSPP, BEPP, OCS	75						
3	Méthodologie d'estimation des coûts des projets publics	DGIFD, DPP, DGSPP, DGB, BEPP, OCS	75						
4	Planification stratégique	DDPD, DGPD, DPP, BEPP, OCS	75						
5	Planification stratégique et budgétisation des projets et programmes publics	DPP, DRFM, DGB, DGSPP, DGIFD, DDPD, BEPP, OCS, Unité de gestion des projets	75						

N°	Modules de formation	Cible (tous ministères et institutions de l'Etat)	Nombre de participants pour trois ans	Coût en dollar par participant	Coût total pour les trois ans	Coût en 2011 en (\$)	Coût en 2012 en (\$)	Coût en 2013 en (\$)	Obs
6	Planification, programmation, budgétisation et suivi pour des résultats de développement	DDPD, DPP, DGIFD, DRFM, BEPP, DGSPP, OCS	75						
7	Suivi et contrôle budgétaire des projets de développement	DPP, DRFM, DGB, DGSPP, DGIFD, BEPP, OCS, Unité de gestion des projets	75						
8	Techniques de formulation d'un projet de développement et choix d'indicateurs de mesure de performance dans le cadre d'une gestion axée sur les résultats	DPP, DRFM, DGB, DGSPP, DGIFD, BEPP, OCS, Unité de gestion des projets	75						
<b>Thème 3 : Gestion, réalisation et clôture du projet</b>			<b>1 275</b>	<b>500</b>	<b>637 500</b>	<b>212 500</b>	<b>212 500</b>	<b>212 500</b>	
1	Gestion des programmes et projets publics axés sur les résultats	DPP, DRFM, DGB, DGSPP, DGIFD, DDPD, OCS, Unité de gestion des projets	75						
2	Audit des projets	DDPD, DPP, DGIFD, DRFM, DGSPP, BEPP	75						
3	Fondement d'un système de suivi-évaluation axé sur les résultats	DDPD, DGPD, BEPP, DGSPP OCS, Unité de gestion des projets	75						
4	Management opérationnel et performances des projets	DPP, DRFM, DGB, DGSPP, DGIFD, BEPP, OCS, Unité de gestion des projets	75						
5	Suivi Evaluation des projets et	DDPD, DPP, DGIFD,	75						

N°	Modules de formation	Cible (tous ministères et institutions de l'Etat)	Nombre de participants pour trois ans	Coût en dollar par participant	Coût total pour les trois ans	Coût en 2011 en (\$)	Coût en 2012 en (\$)	Coût en 2013 en (\$)	Obs
	programmes de développement	DRFM, DGSP, BEPP, OCS, Unité de gestion des projets							
6	Renforcement en aptitudes managériales	DPP, DRFM, DGB, DGSP, DGIFD, BEPP, OCS, Unité de gestion des projets	75						
7	Les techniques et méthodologies d'élaboration des termes de référence	DRFM, DPP, DGB, CF, DDP, BEPP, Unité de gestion des projets	75						
8	Système de suivi-évaluation et budget programme	DPP, DRFM, DGB, DGSP, DGIFD, BEPP, OCS, Unités de gestion des projets	75						
9	Evaluation des projets publics et production des rapports	DPP, DRFM, DGB, DGSP, DGIFD, DDP, BEPP, OCS, Unité de gestion des projets	75						
10	Technique de collecte et de traitement des données	DPP, DRFM, DGB, DGSP, DGIFD, Unité de gestion, des projets, DDP, INSAE, OCS	75						
11	Gestion et suivi-évaluation des projets et programmes publics	DDP, DGPD, DPP, DGSP, DGIFD, BEPP, OCS	75						
12	Planification du cycle des marchés publics et gestion des	DGIFD, CCAD, CAA, DGB, CPMP, DNMP, CF,	75						

N°	Modules de formation	Cible (tous ministères et institutions de l'Etat)	Nombre de participants pour trois ans	Coût en dollar par participant	Coût total pour les trois ans	Coût en 2011 en (\$)	Coût en 2012 en (\$)	Coût en 2013 en (\$)	Obs
	contrats	CNRMP							
13	Gestion informatisée et mesure de la performance du cycle des marchés publics	DGIFD, CCAD, CAA, DGB, CPMP, DNMP, CF, CNRMP	75						
14	Contentieux des marchés publics : procédures et risques encourus	DGIFD, CCAD, CAA, DGB, CPMP, DNMP, CF, CNRMP	75						
15	Passation des marchés publics	CPMP, DRFM, DNMP, CNRMP	75						
16	Les exigences de la réglementation des marchés publics au Bénin	CPMP, DRFM, DNMP, CNRMP	75						
17	Elaboration d'un DAO et gestion des contrats	CPMP, DRFM, DNMP, CNRMP	75						
<b>thème 4 : Analyse prospective</b>			<b>225</b>	<b>500</b>	<b>112 500</b>	<b>37 500</b>	<b>37 500</b>	<b>37 500</b>	
1	Technique d'élaboration des documents de politiques et des stratégies	DGPD, DGAE, INSAE, DPP, BEPP, OCS	75						
2	Technique de fixation d'objectifs et conduite d'un entretien d'évaluation d'une politique publique	BEPP, DGPD, DPP, OCS	75						
3	L'évaluation des politiques et stratégies de développement	BEPP, DGPD, DPP, OCS	75						

N°	Modules de formation	Cible (tous ministères et institutions de l'Etat)	Nombre de participants pour trois ans	Coût en dollar par participant	Coût total pour les trois ans	Coût en 2011 en (\$)	Coût en 2012 en (\$)	Coût en 2013 en (\$)	Obs
	<b>thème 5 : Gestion macro économique</b>		<b>600</b>	<b>500</b>	<b>300 000</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>	
1	Contrôle financier et gestion de la performance dans le secteur public	DRFM, IGM, DDPD, DGPD, DGIFD, DGSP, DPP, BEPP, OCS, Unités de gestion des projets	50						
2	Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) et Budget Programme	DPP, DRFM, DGB, DGSP, DGIFD, BEPP, Unité de gestion des projets	50						
3	Budget et gestion de la dette publique	DGIFD, CCAD, CAA, DGB	50						
4	Pratiques et procédures des Partenaires Techniques et Financiers	DDPD, DGIFD, CCAD, CAA, DPP, DGSP, Unité de gestion de projets.	50						
5	Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE)	DGB, CSPEF, DGPD, DGAE, INSAE, DPP	50						
6	Technique de prospection et de mobilisation des ressources extérieures	DGIFD, CCAD, CAA, DPP, OCS	50						
7	Décentralisation et développement local	DDPD, DGPD, DGIFD, DPP, DGSP, OCS	50						
8	Les outils d'analyse macroéconomique	DPP, DRFM, DGB, DGSP, DGIFD, OCS, Unité de gestion des projets	50						
9	Prévention et gestion des risques majeurs	DPP, DRFM, DGB, DGSP, DGIFD, BEPP, OCS, Unité de gestion des projets	50						

N°	Modules de formation	Cible (tous ministères et institutions de l'Etat)	Nombre de participants pour trois ans	Coût en dollar par participant	Coût total pour les trois ans	Coût en 2011 en (\$)	Coût en 2012 en (\$)	Coût en 2013 en (\$)	Obs
10	Maîtrise des finances publiques et CDMT	DDPD, DGPD, DGIFD, DGSP, DPP, BEPP, Unités de gestion des projets	50						
11	Technique d'élaboration de manuels de procédures	SGM, CPMP, DNMP, CNRMP	50						
12	Technique d'élaboration du tableau de bord social	INSAE, DDPD, OCS	50						
<b>thème 6 : Gestion des politiques économiques</b>			<b>75</b>	<b>500</b>	<b>37 500</b>	<b>12 500</b>	<b>12 500</b>	<b>12 500</b>	
13	Technique d'élaboration des politiques économiques (Programmation et Politiques Financières)	DGPD, DGAE, DPP, BEPP	75						
<b>TOTAL</b>			<b>3 000</b>	<b>500</b>	<b>1 500 000</b>	<b>500 000</b>	<b>500 000</b>	<b>500 000</b>	

En conclusion, le coût total de programme de renforcement des capacités au profit des acteurs de la chaîne PPBS est estimé à 1 500 000 \$ pour une période de 3ans allant de 2011 à 2013. Mais il convient de noter que ce coût total réparti par an est évalué à 500 000\$. Au bout des trois années de sa mise en œuvre, le programme permettra de former un nombre important de cadres du secteur public.

## **RÉSULTAT DES NÉGOCIATIONS**

Les négociations du Protocole de Don d'un montant équivalant à cinq millions d'unités de compte (5.000.000 UC) et de l'accord de Prêt d'un montant de quatre millions trois cent soixante mille unités de compte (4 360 000 UC) pour le financement du projet cité en objet se sont déroulées le 17 septembre 2010, par vidéoconférence, à l'Agence Temporaire de Relocalisation de la Banque Africaine de Développement, à Tunis, entre la Banque et les Autorités béninoises.

Ces négociations ont été conclues à la satisfaction des deux parties qui se sont accordées sur les objectifs, les composantes, les activités, les modalités d'exécution du programme, ainsi que sur les conditions des décaissements du Don et du Prêt, tels que stipulés dans le rapport d'évaluation.